



VADROUILLE *en camping-car*

Fédération **F**rancaise des **A**ssociations et **C**lubs de **C**amping-**C**ars N° **65**

3, Rue Danton - 92240 MALAKOFF - N° vert : 0800 800 158 - E-mail : contact@ffaccc.info - Mars 2025



TOUJOURS PLUS PERFORMANT TOUJOURS PILOTE



SÉRIE LIMITÉE SELECTION

Pour toujours plus de confort, optez pour des équipements exclusifs ultra-performants :

- + Batterie lithium 200 Ah
- + Réfrigérateur à compression
- + Convertisseur 1500 W
- + Chauffage Truma® hybride D6E
- + 2 panneaux solaires 100 W
- + Booster de recharge de batterie 40 A

Et parce qu'on en fera toujours plus pour vous, bénéficiez de 7 200 € à 8 700 € de réduction.
Venez vite découvrir cette série limitée Selection chez votre concessionnaire ou sur www.pilote.fr

PILOTE



SOMMAIRE

Vadrouille en camping-car n°65

Édité par ÉDITION DYK

12, avenue du 8 mai 1945 - 95200 Sarcelles
tél. : 06 20 59 55 86

Directeur de la publication : Yves CHEMAMA

Conception et réalisation : Roland Guebey

Impression : Graphics print

Rédaction Fédération Française des Associations
et Clubs de Camping-Cars

3 rue Danton - 92240 MALAKOFF

Numéro vert : 0800 800 158

Internet : www.ffaccc.info

Facebook : <https://www.facebook.com/FFACCC/>

Immatriculation agence de voyage N° IM 0751100284

Assurance : massif N° 15195976

Ont participé à ce numéro

Roland Guebey - Claudine Cousin

Patrick Lablanche

Patrick Vix - Bernard Dépierre

Jean-Pierre Ruellé - Vanessa Ris

Brigitte et Raymond - Yves et Jeanne Lamy

L'Office de tourisme d'Issoudun

Les clubs :

Camping-Car Club de l'Ouest

Association Camping-Car Atlantique Pyrénées

Autocaravaning France Vendée Océan

3CAMB - Club Camping-Cars Voyages

Le Club des Vadrouilleur

Le Camping-Car Club de l'Est

Association Camping-Car Vendée

FFACCC

Vos interlocuteurs, à qui vous adresser ?

Président

Patrick Lablanche

E-mail : president.ffaccc@gmail.com

Voyage

Jean Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08

E-mail : sortiesouvertes.ffaccc@gmail.com

Protection juridique

Géralde Martin - Tél. : 06 70 29 31 73

E-mail : geralde.martin32@orange.fr

Rédaction Vadrouille

Roland Guebey - Tél. : 06 60 17 51 41

E-mail : vadrouille.ffaccc@gmail.com

Salon des véhicules de loisirs

Jean Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08

E-mail : ffaccc.salon@gmail.com



L'Assemblée Générale - Issoudun - Page 21

La vie des clubs - Page 48



Les partenaires la géolocalisation - Page 73



FFACCC

Le mot du président	3
Organigramme de la FFACCC	5
Les clubs et leur implantation	12
Les nouveaux clubs	17
Procès-verbal du Conseil d'Administration	21
Procès-verbal de l'assemblée générale	27
Forum des voyages	29
Site FFACCC	30
Bulletin d'adhésion 2025	31

Tribune libre

Graph bus	32
Formation	33
Vous ressourcer à Issoudun	34
Les villages étapes	37
Une belle histoire	38
Des étincelles aquatiques	40

Concours photos 41

Les sorties ouvertes aux clubs de la FFACCC

Les grandes marées en Cotentin	50
Les salaisons de Pradelles	52
Séjour en Quercy, Périgord	54
Les rassemblements à Locmariaquer	56
Les grandes voiles du Havre et la côte d'Albatre	58
Le lac de Madine	60
Festival international de folklore de Port sur Saône	62
Les grandes marées de Paimpol	66
Voyage en Franche-Comté	68
Séjour à Agay au Royal camping	70

Comptes rendus

Les vents de Grasla	72
---------------------	----

Infos

Les partenaires	73
Bon à savoir	79
Tribune libre	80

Passez en mode

exclusif



Série limitée Intense

Tout l'art d'être unique.

Profitez d'un nouveau design extérieur et d'équipements ultra-performants à des prix exclusifs : batterie lithium 200 Ah, réfrigérateur à compression, chauffage Truma® hybride D6E, convertisseur 1 500 W, deux panneaux solaires 100 W...

Confort augmenté et prix réduits avec 7 200 € à 8 700 € offerts.

Activez le changement ! Découvrez dès à présent la nouvelle série limitée Intense en concession ou sur notre site www.bavaria-camping-car.com



BAVARIA

Mot du Président



Chers amis camping-caristes,

L'année 2025 commence sous les meilleurs auspices pour la FFACCC. En effet deux nouveaux clubs ont rejoint notre Fédération fin d'année 2024. Il s'agit du Auto caravaning France Vendée Océan siège social la Ferrière (85) et Club Camping-Cars Voyages siège social au Havre (76).

Pour ceux qui regrettent notre départ de la FICM en pensant que nous ne pourrions plus participer au débat du permis B à 4T250, nous les rassurons car bien avant que la FICM n'intervienne dans ce dossier, nous y étions déjà présents par le biais du CLC avec UNIVDL qui mène le combat depuis plus de dix ans. Nous poursuivons dans ce sens et sans polémique avec nos collègues du CLC et la Présidente de la Commission adhoc de l'Union Européenne.

D'autre part, nous nous réjouissons d'être présents au Rassemblement Européen de camping-cars qui aura lieu les 11, 12, 13 avril à ALBI. Ce rassemblement organisé par Camping-car magazine devrait réunir environ de 1300 à 1500 camping-cars de toute l'Europe.

Par le présent mot j'aimerais également rappeler que notre Fédération ne fonctionne que grâce à des bénévoles qui passent chaque jour beaucoup de temps pour tous les adhérents. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

N'oubliez pas nos partenaires qui devraient dépasser le seuil de 1000 à la parution de ce magazine Vadrouille. Utilisez au maximum le raccourci sur vos portables pour vérifier autour de vous s'il n'y a pas un commerçant, camping, musée, etc... qui pourrait vous consentir un avantage au cours de votre voyage.

Je vous souhaite plein de beaux voyages cette année et nous nous retrouverons sur Vadrouille au mois de septembre 2025.

Amitiés camping-caristes

Patrick LABLANCHE

Président Comité Exécutif FFACCC
Votre dévoué Président.





2 200 fermiers, vignerons et artisans
vous invitent en camping-car !



Le Guide des Étapes + version web + l'appli
Tarif amical FFACCC 30€ au lieu de 33€

• Parution en Mars 2025 - france-passion.com

BON DE COMMANDE

Guide France Passion Edition 2025

MARS 2025 - MARS 2026

Tarif Amical FFACCC

☐ Je demande mon inscription sur la liste des invités et je m'engage à respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France Passion*

☐ Je suis déjà "Invité(e) France Passion" et souhaite renouveler mon adhésion

Mon N° de carte d'invité :

* à lire sur france-passion.com

Nom, Prénom

Adresse

Email

Mon club

Je règle 30 € (au lieu de 33 €) par chèque bancaire à l'ordre de France Passion.

FRANCE PASSION - CS 10057 - 84202 CARPENTRAS CEDEX

ETAPES RÉSERVÉES AUX CAMPING-CARS, FOURGONS ET VANS ENTIÈREMENT AUTONOMES (WC, EAU, DÉCHETS, ÉLECTRICITÉ...)



ORGANIGRAMME

COMITÉ EXECUTIF

BUREAU



Patrick LABLANCHE

Président de la FFACCC
Siège dans toutes les commissions
Tél : 06 82 80 87 52
president.ffaccc@gmail.com



Marie Madeleine COUTURIER

Vice-Présidente / Secrétaire Générale Adjointe
Juriste / Conseils pour la création de Clubs et d'aires d'accueil pour camping-cars / Création de Clubs
Tél : 01 64 98 52 13 / couturier.m@neuf.fr



Daniel COLLOMBET

Vice-Président / Trésorier Adjoint
Tél : 06 07 87 75 04
tresorier.ffaccc@gmail.com



Daniel DRAUT

Secrétaire Général
Tél : 06 09 90 73 73
daniel.draut@gmail.com



Pierre ARGENTIN

Trésorier
Tél : 06 68 69 60 06
tresorier.ffaccc@gmail.com

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF



Roland GUEBEY

Responsable de la communication
Rédacteur de Vadrouille / Conceptions graphiques
Tél : 06 60 17 51 41
communication.ffaccc451@gmail.com
vadrouille.ffaccc@gmail.com



Erick COLOMBÉ

Adjoint à la communication
Tél : 06 71 75 19 54
communication.ffaccc451@gmail.com



Bernard DÉPIERRE

Responsable de la mise à jour du Site Internet
Gestion de la base en ligne
Tél : 06 08 65 03 60
sites.ffaccc@gmail.com



Jean-Claude MOUFFLE

Responsable Salons-Forum-Voyages
Tél : 06 59 84 83 08
ffaccc.salon@gmail.com
sortiesouvertes.ffaccc@gmail.com



Danielle ROZIAU

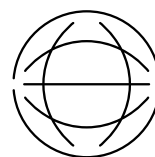
Responsable Partenaires
Tél : 06 75 54 31 05
partenaires.ffaccc@gmail.com



Fort de son succès, la gamme Héritage continue de se développer et propose deux nouveaux véhicules : le **LVXH 7.6 CF** et le **LVXH 7.6 GJF**. Une nouvelle longueur, 7,65 mètres, disponible en version lits jumeaux ou lit central.

Ces nouvelles configurations allient praticité et élégance, tout en reflétant les dernières tendances de l'habitat avec des lignes harmonieuses, des couleurs raffinées et des matériaux innovants.

**LA PUISSANCE DE MERCEDES & LE LUXE À LA FRANÇAISE,
UN MARIAGE D'EXCEPTION**



LE VOYAGEUR
Héritage

www.levoyageur.fr



ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 10 membres du Comité Exécutif + les Présidents de Clubs et des responsables de commission

COMMISSION TRÉSORERIE



Pierre ARGENTIN

Trésorier / Responsable de la commission

Tél : 06 68 69 60 06

tresorier.ffacc@gmail.com



Laura LABLANCHE

Comptable



Daniel COLLOMBET

Vice-Président / Trésorier Adjoint



Jean-Paul SILVESTRI

Vérificateur aux comptes

COMMISSION PARTENAIRES



Danielle ROZIAU

Responsable de la commission

Tél : 06 75 54 31 05

partenaires.ffacc@gmail.com



Bernard DÉPIERRE

Gestion des partenaires sur le site internet et la géolocalisation



Fernand ROZIAU

Membre



Erick COLOMBÉ

Membre



Annick MARCETTEAU

Membre



Mireille FRANCHET-ROUGET

Membre



Daniel RICHAUD

Membre



Jean-Jacques RIOT

Gestion des partenaires sur le site et sur la géolocalisation

Onelight EVO@ HD 4G-LTE/5G-READY

LA référence pour le van, le fourgon et le camping-car!



La convergence du satellite et du web !

Intégrée aux antennes automatiques ALDEN, l'antenne 4G-LTE/5G-READY⁽¹⁾ permet de bénéficier à la fois de la réception satellitaire gratuite en Europe et de la navigation sur Internet via la 4G-LTE/5G-READY⁽¹⁾.
Encombrement réduit, hauteur repliée 16 cm.



Epousez la haute technologie !

L'A.I.O. SMART System TV automatique est un téléviseur exceptionnel qui permet non seulement la réception des chaînes par satellite et l'accès à Internet (Netflix, Disney, Youtube...), et vous donne également, grâce aux routeurs I-NET**, accès à l'assistance technique à distance (RMS*, exclusivité mondiale). Outre son pilotage intégré, vous bénéficierez en plus d'images bluffantes de couleurs et de précision grâce à son écran premium. Existe en 19", 22", 24".



La simplicité à toute épreuve !

Les routeurs I-NET 4G-LTE/5G-READY⁽¹⁾ ALDEN permettent de distribuer une connexion Internet rapide et mobile à tous les appareils connectés de votre camping-car (ordinateur, tablette, Smart TV Alden...).
Dotés d'une interface utilisateur conviviale, la fonction „répéteur WiFi“ permet également de se connecter à un réseau WiFi externe et de le redistribuer dans votre véhicule.

RMS (Remote Management System), vous ne serez plus jamais seul :** grâce aux routeurs **I-NET 151* (4G-LTE, catégorie 6, débit descendant jusqu'à 2.2Gbps) ou **I-NET 512**** (5G, 4G-LTE Catégorie 20, débit descendant jusqu'à 3.3Gbps), Alden peut diagnostiquer à votre demande votre installation et vous apporter une assistance technique à distance où que vous soyez et quand vous en avez besoin.

(1): La couverture 4G-LTE, 5G NSA/SA est européenne en fonction de votre opérateur et abonnement. La réception d'un réseau dépend de votre zone géographique, de l'autorisation d'accès et de votre abonnement en terme de datas. Les débits de la 4G-LTE, 5G NSA/SA à un instant donné nécessitent un routeur I-NET 151 ou I-NET 512 et dépendent de nombreux facteurs qui ne sont pas tous contrôlables par votre opérateur. ALDEN SAS ne peut être en mesure de garantir un débit minimum, débit qui peut d'ailleurs être nul dans des conditions extrêmement défavorables.



ORGANIGRAMME

COMMISSION COMMUNICATION



Roland GUEBEY

Responsable de la communication
Rédacteur de Vadrouille / Conceptions
graphiques
Tél : 06 60 17 51 41
communication.ffacc451@gmail.com
vadrouille.ffacc@gmail.com



Erick COLOMBÉ

Adjoint à la communication
Relations avec médias audiovisuels
et journaux locaux : Nord-Ouest



Roland KRATTINGER

Membre



Daniel RICHAUD

Relations avec médias audiovisuels
et journaux locaux : Sud-Est



Daniel DRAUT

Relations avec médias audiovisuels
et journaux locaux : Sud-Ouest



Sylviane PERIGNON

Relations avec médias audiovisuels
et journaux locaux : Nord-Est



Claudine COUSIN

Adjointe Rédactrice de Vadrouille
vadrouille.ffacc@gmail.com



Jean-Pierre RUELLÉ

Adjoint à la communication
Relation avec le Monde du Camping-car



Bernard DÉPIERRE

Site Internet Gestion base en ligne

COMMISSION VOYAGES SALONS - FORUMS



Jean-Claude MOUFFLE

Responsable de la commission
Tél : 06 59 84 83 08
ffacc.salon@gmail.com
sortiesouvertes.ffacc@gmail.com



Jean-Paul SILVESTRI

Adjoint salon



Mireille FRANCHET-ROUGET

Voyages



Alain DULUC

Membre salon

La poussière est son parfum, L'impossible son moteur.



NOUVEAU ! LE WEINSBERG X-PEDITION.

Pour tous ceux qui ne connaissent les limites, que pour les franchir.



Le nouveau X-PEDITION de WEINSBERG définit une nouvelle classe. Il est empreint d'un ADN tout-terrain et offre des équipements exclusifs de très haut niveau - rehaussé dans la version 4x4, qui offre un maximum de performances en matière de transmission intégrale pour l'aventure. Il se révèle ainsi au meilleur de sa forme sur tous les terrains. Plus d'informations : weinsberg-xpedition.com

WEINSBERG

Dein Urlaub!

OFFRE SPÉCIALE Adhérents FFACCC

Remise de **100€ TTC***
sur votre prochaine
intervention en atelier*

Nos clients
parlent de nous

Faites comme eux,
partagez vos avis !

M Marc
1 avis

★★★★★ il y a 4 mois

Impossible de trouver des pièces de carrosserie pour mon vieux camping-car. CTCARR les a fabriqués sur mesure, pourtant c'était pas facile et le résultat est parfait. Équipe très compétente et sérieuse, une secrétaire disponible et compétente. À recommander.

Grêle, inondation,
accident, effraction, entretien

Quels que soient la marque et le
modèle de votre véhicule, nous
apportons une solution technique

Et grâce à nos nombreux
agréments pas
d'avance de frais*

VOTRE SPÉCIALISTE

DE L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION
ET L'AMÉNAGEMENT
de camping-cars,
caravanes, Vans
et fourgons

CTCARR CENTRE TECHNIQUE
CARROSSERIE

Groupe **SUNROAD**
EQUIPMENT



Retrouvez l'atelier le plus proche
de chez-vous et les offres du moment sur
www.ctcarr.com

Assurances partenaires



Consulter la liste de nos agréments sur www.ctcarr.com

* Dans le cadre d'un sinistre assurance 100€ TTC à déduire du montant de la franchise. Dans le cadre d'une réparation (hors sinistre assurance) Remise de 100€ TTC déduite de la facture, remise applicable sur une facture d'un montant minimum de 1000€ TTC, non remboursable en tout ou partie. Validité jusqu'au 31/08/2025 sur présentation de la carte adhérents FFACCC en cours de validité. En France, la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels non classés dans le domaine public routier est strictement interdite. SUNROAD EQUIPMENT - 307 650 705 RCS Narbonne - ZI de Plaisance- 11100 Narbonne. Photos et visuels non contractuels. Code action : PRCR



ORGANIGRAMME

COMMISSION JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE



Marie Madeleine COUTURIER

Vice-Présidente / Secrétaire Générale adjointe
Responsable de la commission
Juriste / Conseils pour la création de Clubs
et d'aires d'accueil pour camping-cars
Tél : 01 64 98 52 13
couturier.m@neuf.fr



Daniel DRAUT

Adjoint à la commission juridique
Normes Européennes



Annick MARCETTEAU

Relation avec ATOUT FRANCE



Géralde MARTIN

Responsable de la protection juridique
Tél : 06 70 29 31 73
geralde.martin32@orange.fr

COMMISSION INFORMATIQUE



Bernard DÉPIERRE

Responsable de la commission
Tél : 06 08 65 03 60
sites.ffaccc@gmail.com



Jean-Jacques RIOT

Gestion des partenaires sur le site
et sur la géolocalisation



Jean-Claude MOUFFLE

Gestion des sorties ouvertes
(Site et newsletters)
sortiesouvertes.ffaccc@gmail.com



Pierre ALLART-LEGAGNEUR

Gestion page Facebook
faceboock.ffaccc@gmail.com



Marie-Paule GAUNET

Webmaster



Secrétariat FFACCC 0800 800 158 - Appel GRATUIT
contact@ffaccc.info

LES CLUBS



Les adresses, les mails et les téléphones sont ceux des Présidents ou des correspondants du club concerné. Ils ne sont pas forcément celui du siège social



47 - 3CV
Club Camping-Cars Voyages
 Véronique SERRES
 14 rue Frédéric Mistral 76620 LE HAVRE
 clubcampingcars.voyage@gmail.com
 06.76.60.48.12



10 - AUTOSTAR
Autostar Club
 Bertrand CLERC
 ZI du Launay - 22800 Saint BRANDAN
 autostar.club@wanadoo.fr
 02.96.79.60.35



08 - AOCC
Association Ouest Camping-Car
 Erick COLOMBÉ
 9, rue Alfred de Musset - 35135 CHANTEPIE
 aocc.contact@free.fr
 06.71.75.19.54



05 - A.C.C.M
Association Camping-Car du Morbihan
 Joël BOUTIER
 20, rue Belle Aurore - 56150 BAUD
 boutierj@orange.fr
 06.75.20.83.66 - 02.97.39.10.52



06 - A.C.C.N.D.S
Association Camping-Car du Nord Deux Sèvres
 Dominique JOLLY
 Espace Club Michel Olivier
 5 Rue Denfert Rochereau - 79100 THOUARS
 jagaboriaud@wanadoo.fr - 06.08.25.01.91



41 - ACC Vendée
Association Camping-Car Vendée
 Chantal GAUTIER
 4, rue de Boulogne
 85430 AUBIGNY-LES-CLOUZEUX
 claud.gautier27@orange.fr - 06.31.40.01.94



02 - A3CV
Amicale Camping-Cariste de Creuzier-le-Vieux
 Jean-Luc DEBRABANT
 2 chemin du Jolybois 03700 SERBANNES
 debrabant03@yahoo.fr
 06.21.07.79.08



01 - A3C
Ariège Camping-Car Club
 Michel PICARD
 14 rue Hoche - 81300 GRAULHET
 cluba3c@ariegecampingcarclub.com
 06.23.50.91.35

LISTE ET IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS ET CLUBS MEMBRES DE LA FFACCC



40 - CCC BAVARIA PILOTE
Camping-Car Club Bavaria et Pilote
 Francis ALLART LEGAGNEUR
 114, av. Henri Barbusse - 80330 LONGUEAU
 clubcc.bavariapilote@gmail.com
 07.69.75.08.86

07 - ACcRéPa
Association Camping-cariste Région Parisienne
 J.C. MOUFFLE
 22, rue de Fretay 91140 VILLEJUST
 president@accropa.fr
 JCM : 06.59.84.83.08 - CC : 06.79.20.59.95

04 - ACCAP
Association Camping-car Atlantique-Pyrénées
 Sylviane PERIGNON
 2 rue Abbé Watrin - 57200 BLIES GUERSVILLER
 sylviane.perignon@gmail.com
 07.70.11.96.88

12 - C.C.A
Camping-Car Association
 Françoise REMOND
 18 bis rue Grégoire de Tours - 37400 AMBOISE
 campcarasso@orange.fr
 06.59.07.80.96

43 - 3C DV
Camping-Car Club Des Vadrouilleurs
 Patrick LAMARCHE
 20, quai Mavia - 70100 GRAY
 lamarchepatrick@orange.fr
 06.76.70.73.34

11 - CC 18 C
Camping-Car 18 Club - Fernand ROZLAU
 1192, rue des Grands Villages
 18200 Saint AMAND MONTROND
 cc18c.sam@gmail.com
 06.40.86.75.47

17 - 3CAMB
Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc
 Roland GUEBEY
 140 Ch. du château - 74150 SAINT-EUSEBE
 lechato.sainte@wanadoo.fr
 06.60.17.51.41

36 - CCC PF
Camping-Car Club Pays de Fayence
 Patrick LABLANCHE
 1123 E Chemin de la Peyrière - 83440 FAYENCE
 patrick.lablanche@gmail.com
 06.16.28.72.08

LES CLUBS



Les adresses, les mails et les téléphones sont ceux des Présidents ou des correspondants du club concerné.

Ils ne sont pas forcément celui du siège social



itineo, le club

33 - ITINEO
ITINEO le CLUB
Michel BRUNEAUX
2bis, rue du Lt. Lecomte - 78510 TRIEL SUR SEINE
president.clubitineo@gmail.com
06.29.12.70.38



19 - CCC N
Camping-Car Club Normand
Didier MESSE
2, résid. les Eglantiers - 27400 HEUDEBOUVILLE
evelyne.messe@wanadoo.fr
06.81.64.21.36



44 - CCC Ouest
Camping-Car Club de l'Ouest
Jean-Alain DELACOTTE
6 Hameau Rossignol
50270 ST-JEAN de la RIVIERE
president@cccouest.com - 06 32 69 34 66



09 - L' ESCAPADE
L'Escapade Camping-Car Club
Annick MARCETTEAU
12, rue du Fer à Cheval - 28630 THIVARS
annick-marcetteau@live.fr
06.24.70.66.19



45 - AACC85
Amicale Atlantique Camping Car 85
Marie-Joséphine PAJOT
25 chemin du marché besson - 85300 CHALLANS
mijo.pajot@gmail.com
06.20.10.17.77



N°46 - ACFVO
Autocaravaning France Vendée Océan
Béatrice HILARUS
2 L'Aubretière 85280 LA FERRIERE
campingcarclubacfvendeeocean@gmail.com
06 44 02 21 87



23 - CCC SO
Camping-Car Club Sud-Ouest
Jean-Louis LHERMITTE
62 rue de la Perche - 17600 CORME-ÉCLUSE
ljl17600@hotmail.fr
06.63.78.95.16



30 - SMH
Sud Motor-Home
Alain CASENAVE
60 ch. de Belloc - 31180 LAPEYROUSE-FOSSAT
alainalinecasenave@free.fr
06.09.70.10.00



31 - UCCF
Union des Camping-Caristes de France
Daniel COUREL
28 Cassemartin - 32600 L'ISLE JOURDAIN
daniel.courel@orange.fr
06.47.59.38.71



LISTE ET IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS ET CLUBS MEMBRES DE LA FFACCC



20 - CCC NP
Camping-Car Club Nord Picardie
 Didier Verriest
 3 route de Plachy - 80160 SAINT SAUFLIEU
 president@ccnp.fr

15 - CCC EST
Camping-Car Club Est
 André GRUNEWALD
 11 A, rue du Canonier Corré 67310 WASSELONNE
 ccest.andre@gmail.com
 06.30.99.18.51

25 - HEXAGONE
Hexagone Amicale Camping-Cariste
 Marie Madeleine COUTURIER
 28 rue du Général de Bellavène
 91490 MILLY LA FORET
 couturier.m@neuf.fr - 01.64.98.52.13

26 - CCC Ile de France
Camping-Car Club Ile-de-France
 Jean-Jacques MICHEL
 84, rue de Ponthierry - 77310 BOISSISE LE ROI
 contact@ccc-iledefrance.com
 06.81.20.87.94

24 - DETHLEFFS (CDF)
Club Dethleffs France
 Suzanne MATHIAUD
 2, rue de la Tuilerie - 03190 VENAS
 Club1dethleffs@gmail.com
 06.07.70.46.90

14 - CCC DIGNE LES BAINS 04
Camping-Car Club de Digne-les-Bains
 Daniel RICHAUD
 9 bis, bd. Soustre - 04000 DIGNE-LES-BAINS
 cccdignelesbains.04@orange.fr
 06.76.57.95.00

21 - CCC PCA
Camping-Car Club Provence-Côte d'Azur
 Jean-Louis ROUBIEU
 354, ancien chemin du Revest
 83160 LA VALETTE DU VAR
 roubieu@orange.fr - 06.15.26.02.66

39 - CCC SUD
Camping Car Club Sud
 Léria BATTÀIA
 10 rue de l'Arbizon - 65240 LANÇON
 leria.nenreuther@wanadoo.fr
 06.63.37.56.72



CAMPINGS-CARS DU MANS
IDYLCAR LE MANS

72230 MONCE-EN-BELIN
02.43.21.60.75 - www.lemans.idylcar.fr





CAMPINGS-CARS DE TOURAINE
IDYLCAR TOURS

37270 VÉRETZ
02.47.50.31.70 - www.campingcarsdetouraine.fr



+ de 300 véhicules disponibles

CAMPSTER! **FLEURETTE** **FLORIUM** **KARMANN** **Sunlight** **EHYMER** **APÖSSL** **Challenger**
VANSTER! **benimar** **EURO MOBIL** **Dethleffs** **ROAD CAR** **Globecar** **DREAMER** **stylevan** **LAIKA** **PILOTE** **CROSSCAMP**



SERVITED
ÉQUIPEMENTS VÉHICULES DE LOISIRS
WWW.SERVITED.FR

SERVITED, VOTRE
ÉQUIPEMENTIER PARTENAIRE
POUR VOS VÉHICULES DE
LOISIRS

21 Chemin des Pierres
31150 BRUGUIÈRES

contact@servited.com
05 32 26 00 26



SUSPENSIONS PNEUMATIQUES 

VÉRINS DE NIVELLEMENT 

CHAUFFAGE AUTONOME 

CLIMATISATION DE TOIT 

CAMÉRA DE RECUL ET 360° 

ALARME 

ÉNERGIE EMBARQUÉE 

RÉFRIGÉRATION 

NOS PARTENAIRES


 **VB** *airsuspension*







NOUVEAUX CLUBS

Auto caravanning France Vendée Océan

En 1985 en Vendée, 8 couples d'amis caravaniers et camping-caristes ont créé le club ACF Vendée Océan, Auto caravanning France Vendée Océan. Il a été modifié en 2003 pour se consacrer aux camping-cars uniquement. Avec de nombreux adhérents de diverses régions de France, il devient le GACE, Groupement des clubs ACF, se scindant en 5 clubs régionaux associés. En 2018 ACFVO a fait le choix de quitter le groupement et depuis ces deux dernières années deux autres clubs ont été créés par d'anciens membres.

A ce jour, nous sommes une vingtaine d'adhérents, bien sûr pas que des Vendéens et avons choisi à l'unanimité de quitter la FFCCC pour rejoindre la FFACCC.



Le club permet de rencontrer des personnes de tous horizons ; il est ouvert à tous sans aucune barrière sociale ou philosophique ; il a pour ambition de proposer tout un panel d'activités à ses adhérents. Le but étant de ne pas être seul tout en restant indépendant et libre de son choix.

Notre intérêt commun : les voyages et séjour en camping-car, pour découvrir la France et aussi les pays d'Europe, à prix coutant, car organisés par des membres bénévoles. Cela va par exemple, du week-end pêche à pied, aux rassemblements sur 3 ou 4 jours, aux séjours découverte

d'une région en France où à l'étranger comme le tour du Péloponnèse en 2024.

Notre siège social est à la Ferrière, en Vendée, Téléphone : 06 44 02 21 87.

En 2025 nous allons fêter les 40 ans du club sous la forme d'un rassemblement en Bretagne.

Nous éditons pour les membres une revue semestrielle : **VENDÉE OCEAN MAGAZINE** qui permet d'informer tous les membres en plus du site web : Vendée-Océan-acf.fr; des comptes rendus des voyages passés et des projets à venir, réalisés par les bénévoles membres du club.

Notre Devise :

respect, convivialité et bonne humeur.



Commandez en ligne !

Matelas
camping-car.com

Sur rendez-vous
venez visitez
notre showroom

Réduction pour adhérents
avec le code FFACCC

CHOISISSEZ
VOTRE MATELAS POUR
des NUITS de RÊVE

COMMANDEZ AUSSI
Sur-matelas, Drap housse,
protège matelas, isolateurs...

LIVRAISON à DOMICILE

**N°1 DU CONFORT
EN CAMPING-CAR**

www.matelas-camping-car.com
02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21

**Participez
pleinement
à la vie
de notre fédération
en devenant
correspondant**

VADROUILLE
en camping-car

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars

A.M.I.
Ateliers
Mécaniques
Indépendants

01 42 77 85 26
www.ami-reseau.fr
info@ami-reseau.fr

A.M.I. RÉSEAU
34 Rue de Picpus Bât. B2
75012 PARIS

DUNLOP Suspension pneumatique
auxiliaire Arrière

DUNLOP Nouveau Compresseur BLUETOOTH
Application SMARTPHONE i-PHONE
Très facile à installer - sans manomètres

Options de gonflage :

- Valves avec support
- Manomètres avec ou sans panneau
- Rectangulaire ou Spécial tableau de bord
- Kit compresseur Haute Résistance
- Ou Kit Compresseur avec Réserve d'air

Aussi châssis FIAT et MERCEDES

Systèmes Hydrauliques pour stabilisation parfaite à l'arrêt

Télécommande sans fil

Amortisseurs KONI-FSD
Nouvelle technologie pour X250/X290 développée aux PAYS-BAS en collaboration avec CARSUPPORT pour l'Avant et pour l'Arrière

Ressorts renforcés pour l'Avant

Ressorts renforcés pour l'Arrière :
Ressorts auxiliaires ou Ressorts de remplacement Permanents ou Progressifs

CARSUPPORT
STABILISING LOAD SPRINGS



NOUVEAUX CLUBS

CLUB CAMPING-CARS VOYAGES

Le Club Camping-Cars Voyages (le 3 CV) vient de naître. Ses fondateurs sont des membres aguerris, qui ont l'expérience du fonctionnement d'un club, qui se connaissent bien et ont l'envie de développer une ambiance familiale et bienveillante en donnant l'occasion à des camping-caristes de voyager ou de se réunir pour des activités festives.

Pourquoi un nouveau club ?

Nous étions adhérents d'un des plus anciens clubs de camping dont le but était de diffuser le goût et la pratique du camping sous toutes ses formes ... or le groupe Camping-Car n'avait pas d'autonomie juridique et ses dirigeants voyaient que leur travail n'était pas reconnu à sa juste valeur. Nous avons donc décidé de créer notre propre association, approuvée en cela par de nombreux amis. Nous avons rejoint la FFACCC, fédération nationale exclusivement dédiée aux camping-caristes. Cette fédération nous ouvre de nouvelles perspectives.

- Une fédération avec 33 clubs de camping-cars, tous avec un

fonctionnement basé sur le bénévolat.

- Un accès à un panel d'outils modernes, des assurances étendues, des avantages et un support de communication étoffé.
- Plus de 1000 partenaires géolocalisés en France ou à l'étranger pour bénéficier de remises.

Création très officielle !

Ainsi, en date du 12 décembre 2024, les statuts du 3 CV ont été adoptés puis déposés en Sous-Préfecture pour publication au Journal Officiel. L'objet déclaré de notre association est clair : «réunir ses adhérents, utilisateurs de camping-cars, pour des sorties, des voyages, des activités à caractère sportif ou de loisirs, des rencontres familiales et culturelles pour resserrer entre eux les liens de bonne confraternité et d'œuvrer pour une pratique du camping-car respectueuse de l'environnement.»

Mais très conviviale !

Au-delà de cette définition très juridique, c'est en réalité un regroupement de bénévoles



qui recherchent la convivialité, les échanges amicaux, la sécurité pour voyager. Certes, aujourd'hui, de nombreux camping-caristes partent voyager à l'aventure sans ressentir le besoin de se regrouper. Toutefois, nous sommes convaincus que faire partie d'un Club permet de développer un lien social, un réseau d'amis, un esprit associatif.

Ce nouveau Club est ouvert aux camping-caristes de la France entière et notre attractivité se réalisera par les voyages que nous offrirons,

le dynamisme et la modernité de notre Club. Aussi, pour amplifier notre action, nous avons besoin que d'autres bénévoles nous rejoignent pour nous apporter leurs savoirs. Une formation et un accompagnement personnalisé sont proposés.

Rejoignez-nous !

Vous pouvez également nous rejoindre pour une activité moyennant un droit d'adhésion ponctuel moindre permettant de découvrir le club. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. Je vous invite à parcourir le site web, le catalogue de voyages, les différents articles et à nous rejoindre nombreux en téléchargeant le bulletin d'adhésion.

Avec toutes mes amitiés,
Véronique SERRES Présidente du Club Camping-Cars Voyages (3CV)





Avis certifié Google 4,6



- Ecran de 7 pouces à 170 € avec le CC 735 Max
- Ecran de 9 pouces à 260 € avec le CC 935 Max
- Cartographie 48 pays avec Maroc inclus
- Mise à jour gratuite
- Bases de données avec l'ensemble des aires de stationnement ACSI, Camping-car Park et Aire Parks



www.lucampers.com

Tel : 02 44 84 50 05 - Bains sur Oust (35)





COMPTE RENDU

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ISSOUDUN - 6 Novembre 2024

Patrick LABLANCHE, président de la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars ouvre la séance à 9 H 00.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres du comité exécutif présents ainsi que les présidents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Sont présents ou représentés : - AOCC – A3C – A3CV – ACC VENDEE – ACCAP – ACCM – ACCNDS – ACCREPA – CC18C – CCA – BAV-PI – CCC DIGNE – CCC EST – CCCAMB – CCCNP – CC-CPF – CCCSO – DETHLEFFS – HEXAGONE – CC ILE DE France – ITINEO – ESCAPADE – UCCF – CCCN – SMH – CCCPCA – AACC85.

Présentation des Membres du Comité Exécutif (Membres du bureau et responsables des commissions) :

Membres du bureau :

- Patrick LABLANCHE, Président de la FFACCC
- Marie Madeleine COUTURIER, Vice-Présidente, Secrétaire Générale

• Daniel COLLOMBET, Vice-Président, Trésorier

Responsables des commissions :

• Jean-Pierre RUELLÉ, Responsable de la communication, Relation avec les médias. Il est absent excusé. Il est démissionnaire de son poste.

• Bernard DÉPIERRE, Responsable de la mise à jour du Site Internet Gestion de la base en ligne

• Erick COLOMBÉ, Adjoint à la communication

• Danielle ROZIAU, Responsable Partenaires

• Jean-Claude MOUFFLE, Responsable Salons-Forum-Voyages

• Daniel DRAUT, Responsable Adjoint à la commission juridique

Désignation secrétaire de séance

Après avoir été sollicité, Daniel SIMON, secrétaire du club Camping-Car du Pays de Fayence, accepte d'être secrétaire de séance. Personne dans la salle ne s'y oppose. Daniel SIMON est donc désigné « Secrétaire de Séance ».

1) Présentation du compte-rendu du CA de Malijai :

Le Président s'adresse à l'ensemble des présidentes, présidents ou à leurs représentants afin de s'assurer que l'ensemble de ces derniers ont bien reçu par mail le compte-rendu du CA de printemps qui s'est tenu le 03 avril 2024 à MALIJAI 04108.

Pour l'approbation de ce compte-rendu :

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 00

Le compte rendu de ce conseil d'administration est validé.

2) Présentation des nouveaux statuts (vote en AGE) et du nouveau RI :

Patrick LABLANCHE et Marie-Madeleine COUTURIER expliquent les raisons du remaniement d'abord des statuts puis du Règlement Intérieur. Ils relisent les projets des 2 textes communiqués à chaque membre du CA avec la convocation à la réunion et expliquent pour chaque article modifié ou ajouté les raisons de ces modifications.

A l'issue du conseil d'administration, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, les nouveaux statuts ainsi mo-

difiés seront mis au vote et lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le nouveau Règlement Intérieur sera validé par les membres du CA.

3) Situation des effectifs :

(Intervenant Patrick LABLANCHE)

Cette année nous avons connu une légère baisse des adhérents. Nous sommes à 2907 adhérents primaire. Pour la communication nous annonçons 3500 adhérents (camping-cars) du fait que certains sont dans plusieurs clubs.

Le club OPALE, composé de 6 adhérents à CALAIS cesse son activité.

La FFACCC n'adhère plus à la FICM en 2025. Le sujet a déjà été abordé lors des CA de SAINT MÊEN LE GRAND en 2023 ainsi qu'au CA de printemps 2024 à MALIJAI. Cette éventualité avait été envisagée en CA en 2014 dans le cas où la FICM accepterait un club français, contraire à la constitution de la FICM.

4) Situation financière :

Présentée par Daniel COLLOMBET Trésorier.

FFACCC — du 1^{er} Août 2023 au 31 Juillet 2024 - Ana-





lyse des principaux postes du compte de résultat

Diminution du nombre d'adhérents (environ une centaine en moins):

- Les cotisations reçues s'élèvent à 47352 € (dont 820 € de cotisations des visiteurs au Forum de St Méen) contre 47792 € pour l'exercice précédent soit une très légère diminution de 0,92 % (Pour Mémoire : 49835 € au 31 Juillet 2022, 52384 € au 31 Juillet 2021, 54854 € au 31 Juillet 2020 et 57022.80 € au 31 Juillet 2019)

Refacturations diverses de vignettes, cartes pour 1698 € contre 1610 € l'exercice précédent

- Loyer Secrétariat : Depuis le 1^{er} Janvier 2024, il a été décidé d'abandonner le local rue Danton contre une simple domiciliation postale et de conserver les archives dans un box ce qui constitue une économie substantielle : le total des loyers représente 5792 € cette année contre 8000 € l'an dernier soit une diminution de 2208 € ce qui représente 27,60 %. L'an prochain l'économie réalisée sur une année complète sera d'environ 4000 € soit 50 % pour la domiciliation et le box...

- Protection juridique : a coûté 32097 € et rapporté 32103 €, la somme de 12 € collectée par CC et par an étant entièrement reversée à l'organisme Mobilité Club France depuis début 2024.

- Honoraires : 4320 € sont en baisse par rapport à l'an dernier (7480 €) ; ils représentent le coût du cabinet comptable (2340 €) et les frais d'avocat relatifs au problème de la FICM (1980 €)

Les frais de publicité s'élèvent à 5525 € contre 7279 € l'an dernier soit -1754 € (-24,09 %) essentiellement dus à la suppression du guide papier pour les partenaires de la FFACCC en raison de la mise en place de la géolocalisation des partenaires sur tél. mobile.

- Le Forum de Saint Méen Le Grand a coûté 41855 € et rapporté 40490 € soit un écart négatif de 1365 €.

- Le coût du salon de Villepinte 2023 a été de 5646 € contre 7042 € en 2022 soit une diminution de 1396 € : 19,82 %.

- Augmentation des achats de cartes et vignettes soit + 1295 € (3240 € cet exercice contre 1945 € lors de l'exercice précédent) en raison de

la mise en place de la nouvelle carte FFACCC

- Augmentation faible des frais de déplacement et frais de CA (défraiement des membres du Conseil Exécutif lors des déplacements à St Méen et Malijai) 9877 € cette année contre 9610 € l'an dernier soit + 267 € : 2,78 %.

- Diminution des frais d'internet qui ont coûté 3032 € contre 4284 € l'an dernier soit - 1252 € :

- 29,22 % en raison de la modification l'an dernier de la base de données par Cellier.

- Le coût de la FICM et du CLC est de 2381 € contre 6010 € l'an dernier soit - 3629 € : en effet pas de frais de déplacement de membres du Comité Exécutif cette année pour la FICM en raison des problèmes rencontrés.

- Dons et Libéralités : dépenses de 151 € lors des décès des présidents de Clubs : Roger Marin- Pache (3CAMB) et André Coste (ACCREPA)

5) Règlement des cotisations à la FFACCC :

(Intervenant Daniel COLLOMBET)

Les cotisations encaissées au cours d'un mois doivent être

reversées à la FFACCC sous forme de virement avec rappel du numéro de club au plus tard le 3 du mois suivant.

Les cotisations reçues du 1^{er} septembre au 31 janvier de l'année suivante doivent être reversées au plus tard le 3 février de l'année.

6) Contrat de vente :

(Intervenant Marie-Madeleine COUTURIER)

Nous n'avons pas la possibilité de faire de l'assurance. Donc c'est dans le cadre du contrat de vente uniquement qu'on peut l'envisager. Nous pouvons faire une convention permettant au club de rembourser leurs adhérents pour la partie qu'ils n'ont pas encore dépensé et la FFACCC se substituerait au club pour régler la partie qui a déjà été dépensée par le club sur la sortie qui est envisagée et que le participant doit annuler ce voyage du fait du camping-car exclusivement.

Il y a des assurances qui prévoient les annulations de voyages en cas de problèmes médicaux, décès ou autres. Nous ne sommes pas des assureurs. Nous voulons simplement offrir ce qui n'existe pas ou pas dans les formes que nous souhaitons vous proposer. Il s'agit donc d'une mutuali-



COMPTE RENDU

sation des risques au sein de la fédération. On l'a évoqué hier et vous aurez le texte de la convention que nous envisageons. En gros, les adhérents qui font un voyage pourront bénéficier de l'indemnisation en cas d'annulation du fait d'une panne ou d'un accident, du montant qui normalement est une pénalité mentionnée sur le contrat de vente. Cette pénalité serait annulée et il y aurait un remboursement intégral par le club, la FFACCC paierait la différence contre une cotisation de 2 % du montant du voyage ou de la sortie lors de la signature du contrat de vente. Les textes que l'on vous propose seront communiqués prochainement.

Tout comme n'importe quel contrat d'annulation qui avait été proposé auparavant par les assureurs, cette mutualisation n'est pas obligatoire, mais facultative. Cette convention entrera en vigueur dès le premier janvier 2025.

Tout n'est pas encore mis en place, cependant l'adhérent qui choisira cette nouvelle option dans le contrat, règle-

ra en sus 2 % du montant du voyage. Les modalités de ce règlement ne sont pas encore arrêtées.

7) Protection juridique : point nouvelle formule

(Intervenant Marie Madeleine COUTURIER)

La nouvelle formule de la protection juridique : vous avez reçu pour la plupart de MOBILITE vos codes pour pouvoir avoir accès au site internet de MOBILITE et bénéficier des avantages de cet organisme.

Je vous rappelle que si vos adhérents n'ont pas reçu leur code, la FFACCC n'a aucune possibilité de rentrer dans le système de cette assurance. Il vous suffit de m'adresser un mail me le précisant afin que je fasse le nécessaire auprès de cette société.

8) Bilan de la Protection Juridique :

(Intervenant Géralde MARTIN) En 2023 25 dossiers ont été ouverts et 21 ont été clôturés.

En 2024 16 dossiers ont été ouverts et 6 sont clôturés. Il y a toujours en cours 9 dossiers. Il y a eu un refus de protection

juridique. Il s'agit d'une demande d'ouverture de dossier dont la date des faits était antérieure à la date de prise d'effet du contrat.

9) Partenariat :

(Intervenant Danielle ROZIAU)

A ce jour la FFACCC compte 923 partenaires. Le nombre augmente chaque jour compte tenu de notre application de géolocalisation.

L'objectif est d'avoir 1200 partenaires d'ici fin 2025.

10) Déclaration du chiffre d'affaires 2024 et garantie financière :

(Intervenant Patrick LABLANCHE)

Nous allons adresser à tous les clubs un fichier Excel afin de rédiger votre déclaration du chiffre d'affaires 2024 des sorties et de la garantie financière. Ce document complété devra parvenir à la fédération avant la fin de l'année.

11) Commission communication, Le Monde du Camping-Car, Vadrouille, point sur les médias :

Jean-Pierre RUELLÉ, responsable de la communication est

absent. A compter de ce soir il ne sera plus au comité exécutif. Il a donné sa démission pour des raisons personnelles. Cependant il va rester au sein de la FFACCC comme adhérent et il sera certainement un des premiers adhérents honoraires du club UCCF. Il va rester à la commission de communication et continuera les relations avec LE MONDE DU CAMPING-CAR

On va faire un résumé à tous les présidents de clubs des articles que l'on aimerait voir paraître ainsi que les dates auxquelles on doit avoir les articles. Si un club veut faire parler de son club, il n'y a aucun problème, il faut nous adresser un article. Nous avons une page réservée dans la revue et on peut en faire bénéficier les clubs.

VADROUILLE : Vous avez pu constater que cette revue a énormément changé. Le « vadrouille » est maintenant entièrement réalisé par la FFACCC et notamment par Roland GUEBEY qui est en charge de cette revue.

MÉDIAS : On a prévu au niveau du comité exécutif que dans la commission de communication, il y ait des responsables de secteur de la communication des médias (cela peut être le journal local ou des radios locales). La France va être délimitée en quatre régions :

- Région Nord-Ouest dont le responsable sera Erick COLLOMBÉ
- Région Sud-Ouest dont le responsable sera Daniel DRAUT
- Région Sud-Est dont le responsable sera Daniel RICHAUD
- Région Nord-Est dont la responsable sera Sylviane PERRIGNON



12) Commission Voyages :
(Intervenant J.C. MOUFFLE)
Pour les voyages, je contrôle les contrats de vente. Vous pouvez m'envoyer les programmes en PDF mais en faisant attention aux erreurs qui peuvent s'y trouver. Cependant, pour ce qui concerne les contrats de vente, il faut impérativement me les adresser au format Word. Je ne peux pas modifier un document PDF.

Sur les contrats de vente, il faut bien mentionner « sortie ouverte à tous les clubs ». Penser à modifier en bas du contrat en fonction du prix les pourcentages qui sont notés.

Je vais adresser aux présidents les adresses mails à utiliser pour d'une part les salons et forums et d'autre part pour les voyages et les sorties ouvertes.

J'ai mis une newsletter concernant les sorties ouvertes à la FFACCC, elle paraît à peu près le quinze du mois. Il n'y en a pas eu en septembre et octobre du fait que j'étais au salon à VILLEPINTE.

À 12 h 30 le Président interrompt la séance pour le déjeuner.

À 14 H 00 le Président reprend la séance.

13) Point sur les activités du CLC : Présentation par M. Madeleine Couturier de l'invité intervenant :

Hervé Gauthier Secrétaire Général du CLC

a) « Certificat qualité de l'air » plus communément appelé vignette « Crit'Air ».

Cette vignette sert à pouvoir circuler dans certaines zones à faible émission (ZFE). Ces ZFE sont des zones où les conditions de circulation des véhicules les plus polluants sont plus restreintes.

Les collectivités, dans les métropoles décident du champ d'application des ZFE. Ils définissent les dates, les horaires et les zones d'application.

Au 1er janvier 2025, au total 43 ZFE seront créées.

Avec certaines villes, le CLC a négocié des dérogations de circulation pour les camping-cars. La vignette apposée sur le pare-brise est obligatoire.

b) Le CLC a deux casquettes, défense des intérêts et la promotion de l'utilisation du camping-car.

Le CLC attaque des com-

munes concernant des arrêtés interdisant le stationnement des camping-cars sous des prétextes fallacieux tels que : transport de gaz, d'eaux usées etc... En 2024, plusieurs procès ont été gagnés. A contrario, une aide est fournie aux municipalités qui souhaitent créer une aire d'accueil, notamment par l'édition des guides répertoriant les subventions pouvant être accordées et la présence du CLC au Salon des Maires.

c) Le sujet du permis B pour la conduite des camping-cars à 4,250 T a été abordé.

Le CLC est confiant pour voir arriver cette nouvelle formule, peut-être à partir de 2028 mais, sous toute réserve. Une fois voté par le parlement européen, il faudra attendre que chaque état membre adapte le texte à sa réglementation.

14) Départ de la FICM : (intervenants Patrick LABLANCHE et Marie-Madeleine COUTURIER), nouvelle plaque rallye FFACCC

Après avoir développé les raisons du départ de la FICM et le fait qu'il n'est plus possible d'utiliser ses plaques bleues, en rappelant l'anecdote du

nombre quasi inexistant de plaques fournies aux autres membres de la FICM, il est précisé que la FFACCC a initié la confection de plaques de type « Rallye » de couleur blanche. Elles seront distribuées à chaque adhérent de la FFACCC gratuitement pour les années 2025, 2026 et 2027. Si elles n'ont pas encore pu être remises gratuitement lors du Salon de Villepinte ou de nos réunions d'Issoudun aux Présidents présents, elles seront adressées à leurs frais aux clubs par voie postale.

15) CA de printemps 2025 : (Intervenant Patrick LABLANCHE)

Le CA de printemps se tiendra les mercredi 9 et jeudi 10 avril à SEILLANS (83). Pour des raisons d'organisation les « prolongations » seront réalisées avant le CA, donc il s'agira d'un « prologue ».

La raison est que la FFACCC sera présente les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 avril 2025 à ALBI à l'occasion de la fête européenne du camping-car organisée par la revue « CAMPING-CAR MAGAZINE ».





16) Point CA/AG et forum 2025 :

Le forum 2025, nous n'avons pas encore de lieu défini. Les dates prévues initialement vont être réétudiées par le comité exécutif.

17) CA et AG, FORUM 2025 candidatures pour l'organisation :

Il n'y a pour l'instant aucune candidature de club pour l'organisation de cette manifestation annuelle.

18) Site internet et base de données : (Intervenant Bernard DÉPIERRE)

- Afin de faciliter l'adressage des mails à la FFACCC, un tableau va être adressé aux clubs pour trouver la bonne adresse en fonction du sujet abordé.
- Un questionnaire va être adressé à nouveau aux présidents afin d'avoir un retour sur le site internet de la FFACCC. Lors du premier envoi, sur

2800 adhérents ; on a eu 16 réponses.

- Pour les partenaires : chaque adhérent est acteur pour trouver de nouveaux partenaires, les documents sont sur le site de la fédération.
- Le mot de passe de la page des présidents va être mis à jour le 1er décembre 2024. Ce nouveau code sera adressé à cette même date à chacun.
- Dans la base de données : sur chaque page est installée une aide. Ne pas hésiter à la consulter.
- Le statut d'administrateur permet de modifier, créer ou annuler une fiche d'adhérent.
- La liste des nouveaux adhérents est adressée à la revue, « LE MONDE DU CAMPING-CAR » mensuellement ainsi qu'ils soient abonnés pour 3 numéros. Les revues peuvent mettre deux ou trois mois pour arriver après l'envoi de la liste.

- Ne pas oublier d'inscrire sur la base de données de la FFACCC les adhérents participant à un voyage dès que la sortie est validée.

- La newsletter est adressée à chaque adhérent par mail. Cependant il y a 200 adhérents environ qui ne la reçoivent pas suite à un problème dans l'adresse mail.

- Sur les pages Facebook beaucoup d'informations sont relayées par ce vecteur.

19) Salon de Villepinte 2024 : (Intervenant Jean Claude MOUFFLE)

- Au cours du salon de Villepinte 2024, nous avons effectué 74 opérations, 40 adhésions.

Le président de séance
Patrick LABLANCHE



- Le prochain salon des véhicules de loisirs se tiendra en 2025 au Bourget du 27 septembre au 5 octobre 2025.

- Cette année, pour ce qui concerne les cartes d'invitation, nous avons eu trop de reste. Aussi, l'année prochaine la FFACCC ne commandera pas de carte d'invitation. Il est maintenant possible d'obtenir individuellement des entrées à tarif réduit par internet.

20) Questions diverses :

Si vous aviez des questions, vous deviez les adresser par mail à : contact@ffaccc.info avant le 1 Novembre 2024.

Nous avons reçu des questions de la part du club de l'est, André Grunewald. Elles ont été évoquées au cours de la réunion des Présidents. Patrick LABLANCHE demande à André Grunewald s'il souhaite que nous les évoquions à nouveau en assemblée. Réponse négative de sa part.

Un autre Club s'est manifesté, il ne s'agissait cependant pas de questions. Ce ne sera donc pas abordé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 h 05, le 6 novembre 2024.

Le secrétaire de séance
Daniel SIMON






LA CÔTE D'AZUR EN CAMPING-CAR

CAMPING



à
partir
de **30€ / 2 pers.**



BORMES LES MIMOSAS



2581 Route de Bénat - 83230 Bormes les Mimosas - 04.94.71.03.12 - mail@campdudomaine.com

Emplacements équipés
Eau - électricité - égoûts

Accès direct à la plage
Wifi - Bars
Restaurants - Supermarché



COMPTE RENDU

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ISSOUDUN - 6 Novembre 2024

Patrick LABLANCHE, président de la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars ouvre la séance à 16 h 20. Conditions de vote pour l'AGO : (vote à main levée ou à bulletin secret ?)

Il est demandé aux présidents de clubs ou à leurs représentants de décider s'ils sont d'accord pour un vote à main levée.

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité.

1) Rapport moral du Président : (Vote)

Le Président précise que l'année passée il avait indiqué qu'il aimerait bien laisser la présidence. C'est toujours d'actualité. Il estime en tant que président de la FFACCC que la présidence doit tourner. Il précise que son mandat cours encore pour deux ans au sein du comité exécutif. Chaque année, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le comité exécutif se réunit pour élire ses membres à chacun des postes. « Je suis prêt à laisser ma place ». Il remercie tous les bénévoles qui œuvrent pour la FFACCC, pour les forums, dans les différentes commissions, les salons ... et toutes les bonnes volontés qui s'activent au sein de la fédération pour la faire connaître.

Il remercie particulièrement les membres du comité exécutif en insistant sur le fait qu'ils réalisent un bénévolat très important sans compter les heures passées pour le bien de la fédération.

Il remercie Marie-Madeleine COUTURIER pour l'immense travail qu'elle a accompli dans le cadre de la mise en place d'une convention spéciale, il s'agit d'une « mutualisation du risque annulation de voyages ». Daniel DRAUT a beaucoup œuvré auprès de Marie-Madeleine. Cette convention permettrait aux adhérents qui font un voyage de pouvoir bénéficier de l'indemnisation en cas d'annulation du fait d'une panne ou d'un accident survenu à leur camping-car, du montant qui normalement est la pénalité mentionnée sur le contrat de vente.

Vote du rapport moral du président

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2) Modifications du règlement intérieur

Les modifications du règlement intérieur ont été lues et expliquées lors du CA de ce matin.

Vote des modifications du règlement intérieur : approuvées à la majorité.

3) Situation financière et compte de gestion

La situation financière de la FFACCC ainsi que le compte de gestion, ces deux sujets ont été abordés et développés ce matin par Daniel COLLOMBET au cours du conseil d'administration.

4) Rapport financier : Par le vérificateur aux comptes. Présenté par Pierre ARGENTIN. (Vote pour chacun des deux points précédents)

Pour le contrôle des comptes annuels tels qu'ils viennent de vous être présentés, les vérifications ont été effectuées par rapprochement systématique entre les pièces justificatives, les écritures comptables et les relevés bancaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concor-

dance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du comité exécutif et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. Ces éléments me permettent d'affirmer que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

Par conséquent, je vous propose de donner quitus au trésorier et au comité exécutif pour leur gestion comptable et financière de la FFACCC

Approuvé à l'unanimité

5) Renouvellement des vérificateurs aux comptes (Vote)

Un vérificateur au compte est proposé par le comité exécutif et ensuite c'est l'assemblée qui l'approuve. Auparavant nous avions une vérificatrice aux comptes. Elle nous a adressé un courrier recommandé pour se proposer comme vérificatrice au compte pour l'année 2024 – 2025. Nous n'avons pas accédé à sa demande.

Pierre ARGENTIN, actuel vérificateur aux comptes ne renouvelle pas son mandat.

Après plusieurs recherches, nous avons sollicité Jean-Paul SILVESTRI. Il est à l'ACCREPA, c'est l'ancien trésorier du Club de l'Est, qu'il vient de quitter pour nous rejoindre comme vérificateur.

Vote du vérificateur aux comptes

La désignation de Jean-Paul SILVESTRI est approuvée à l'unanimité.

6) Renouvellement et candidature au Comité exécutif

Un membre du comité exécutif a présenté sa démission :

- Jean Pierre RUELLÉ

Un membre du comité exécutif doit renouveler son mandat :

- Danielle ROZIAU (vote) est reconduite à l'unanimité.

Deux nouveaux membres se présentent au comité exécutif :

- Roland GUEBEY, présentation puis (vote) est élu à l'unanimité pour un mandat de trois ans au comité.

- Pierre ARGENTIN présentation puis (vote) est élu à l'unanimité pour un mandat de trois ans au comité.

7) Quitus sur les travaux des commissions : Partenariat, Salon Forum, Vadrouille, Protection juridique, Communication, voyages, informatique. (Vote)

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 H 52, le 6 novembre 2024

Le président de séance
Patrick LABLANCHE

Le secrétaire de séance
Daniel SIMON



FORUM DES VOYAGES

ISSOUDUN 7 et 8 NOVEMBRE 2024

Le forum des voyages 2024 qui s'est tenu à Issoudun les 7 et 8 novembre a rassemblé une multitude de passionnés du voyage, de professionnels du tourisme et de curieux désireux de découvrir de nouvelles destinations.

Cet évènement riche en échanges et en découvertes a permis de mettre en lumière les tendances actuelles et futures du voyage en véhicule de loisirs.

Comme chaque année, il faisait suite à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la FFACCC. Occasion unique pour les adhérents de découvrir le fonctionnement de la fédération et de pouvoir poser les questions.

Environ 180 équipages avaient répondu présents et plus d'un millier de visiteurs venus de divers horizons ont arpenté pendant ces 2 jours les allées du salon.



*Le forum des voyages
organisé par la FFACCC,
un évènement incontournable !
Cette année, à Issoudun,
il rencontra de nouveau
un réel succès.*



Une quarantaine de stands allant des clubs affiliés à la FFACCC présentant leurs sorties ouvertes à tous les adhérents, des camping-caristes partageant leurs expériences, des professionnels du voyage, des réseaux d'accueil spécialisés, des Offices du tourisme, des producteurs locaux, des éditeurs de guide de voyage et des équipementiers. Les participants ont salué l'organisation et la richesse des conte-

nus proposés.

Beaucoup ont apprécié les opportunités de réseautage et de conseils pratiques obtenus durant ces 2 jours.

Après le tirage de la tombola, le Président Patrick Lablanche remercia chaleureusement les élus d'Issoudun, les participants ainsi que tous les bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire.

Un repas de gala concocté par Le Fin Gourmet Livroussain et animé par Gégé musette mis fin dans une ambiance gourmande et musicale à ce forum des voyages 2024.

Nous en retiendrons qu'il fut un succès retentissant, offrant une plate-forme pour l'apprentissage, le partage et l'inspiration. Rendez-vous pour une nouvelle édition encore plus enrichissante.





The screenshot shows the homepage of the FFACCC website. At the top is a navigation bar with links: Accueil, La Fédération, Clubs, Sorties Ouvertes, Evénements, Actualités, Réglementations, Stationnement, Tous nos Partenaires, Contact, Réserve aux Présidents, and Membres. Below the navigation bar is a search bar and a Facebook link. The main banner features the FFACCC logo, a row of various motorhomes, and the text 'FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS DE CAMPING-CARS' and 'UNIQUE FÉDÉRATION NE REGROUPANT QUE DES VÉHICULES DE LOISIRS'. Below this is a large image of motorhomes parked in a scenic landscape with the text '100% CAMPING-CAR'. At the bottom, there are four red buttons: 'La Fédération', 'Notre identité', 'Actions de la FFACCC', and 'Avantages FFACCC'. To the right of these buttons is a red box with the text 'La FFACCC: des adhérents directs + des Clubs = une Fédération'.

Il vous permet d'être informé sur :

- La fédération, ses actions, ses buts
- Les clubs et associations régionaux, nationaux ou de marques avec leurs coordonnées
- Les sorties qui sont ouvertes à tous les adhérents
- Les actualités par des infos publiées régulièrement
- La réglementation qui se rapporte à notre mode de loisirs
- La possibilité d'adhérer directement à la fédération
- La protection juridique
- Les actions du CLC (Comité de Liaison du Camping-car) pour défendre nos droits
- Nos besoins en termes d'aire de services
- Prêt de 1000 partenaires dont 86 étrangers, nombre qui ne cesse d'augmenter.

Ils sont tous géolocalisés, un tuto est à votre disposition sur la page « Tous nos partenaires » à utiliser sans modération. Cette géolocalisation vous renseigne sur ses coordonnées, ses avantages accordés et permet de vous rendre directement chez l'un de ces partenaires avec la fonction

Vous avez la possibilité de :

- Télécharger notre revue Vadrouille

N'oubliez pas un simple clic :

www.ffaccc.info



Bulletin d'Adhésion 2025

Nom du CLUB auquel j'adhère :

Mr. ☐ Mme. ☐ NOM : Prénom :	Mr. ☐ Mme. ☐ NOM : Prénom :
---	---

ADRESSE 1 :

ADRESSE 2 :

CP : VILLE : PAYS :

TEL. FIXE : PORTABLE :

E-MAIL : @

TARIF ADHESION 2025

Cotisation FFACCC : 28.00 €

Cotisation CLUB : € (Voir barème du CLUB)

Frais de dossier : € (Voir barème du CLUB)

TOTAL :

..... €

Fait à : le :

Signature de l'adhérent obligatoire

Règlement :

(Selon les conditions mentionnées sur le site du club choisi)

Liste clubs et informations : <https://www.ffaccc.info/clubs>

☐ Chèque : Banque : N°

☐ Carte Bancaire via HelloAsso :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhérents
 Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée
 et Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016, applicable au plus tard le 25 Mai 2018) les données recueillies seront
 conservées pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sauf en vue d'être
 traitées à des fins historiques ou statistiques.
 En vertu des dispositions relatives à la protection des données, vous disposez du droit de limitation du traitement ainsi que des droits
 d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, et de portabilité de vos données personnelles.
 Pour exercer l'ensemble des droits mentionnés ou pour toute question en lien avec le traitement des Données personnelles, vous pouvez
 contacter, par mail, votre Président de club :

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990
 Matr. Voyages N°IM075100248 - Assurance Macif N° 15195976
 Siège social : 3, Rue Danton 92240 MALAKOFF
 Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : contact@ffaccc.info site : www.ffaccc.info



"Graph O'Bus".

Nous avons commencé les consultations avec le camping car à partir de 2021. En raison du prix du carburant à un moment donné (près de 2.00 Euro le litre), nous avons été contraints de suspendre les consultations itinérantes et avons opté pour un cabinet dans la ville de Niort. Nous n'avions plus les moyens de faire face aux dépenses.

Entre l'achat du camping car et les matériels pour réaliser les consultations, nous avons investi près de 80 000 Euros.

Autant dire que cette crise a mis un sacré coup de frein à cette activité.

Chaque fois que mon épouse se rendait dans un établissement scolaire, elle voyait en moyenne, dans des petites



écoles primaires, environ 15 à 20 enfants, et environ 80% d'entre eux avaient des troubles de la dysgraphie.

L'association prenait en charge tous les frais itinérants à ces déplacements (carburant, révisions, etc.). Mais, aujourd'hui, cette dernière n'a plus que les moyens de payer le montant de l'assurance mensuelle qui couvre l'association. Le camping-car reste devant notre

domicile à attendre des jours meilleurs. Nous avons le soutien de Mme Macron, mais ni les recteurs, ni les préfets n'ont donné suite à toutes nos demandes malgré le courrier de la première dame de France. C'est bien dommage pour les enfants.

Les enfants étaient reçus individuellement, et étaient hyper motivés par la découverte du camping-car dans un premier lieu. Ils s'investissaient dans les efforts à fournir pour améliorer le geste de l'écriture. Je vous joins également un élément qui vous permet de comparer les résultats entre le bilan au 1er jour et les résultats obtenus après 5 consultations de 45 minutes.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons été contraints de suspendre cette activité qui plaisait tant aux enfants. Durant les quelques mois d'exploitation nous avons permis à une centaine d'enfants de progresser.

Je prends juste le cas d'un enfant que la graphothérapeute a pris en charge à l'âge de 16 ans. Il était en classe de 1^{ère}. Il souhaitait faire un BTS. Mais impossible pour lui car l'écriture était vraiment un handicap et un calvaire. Après une dizaine de séances, il a pu faire

un BTS et terminer par une licence. Quel plaisir et fierté pour nous.

La graphothérapeute utilise dans ses séances le yoga du rire pour détendre les patients et redonner confiance aux enfants.

Voilà pour ces quelques informations.

Bien cordialement,

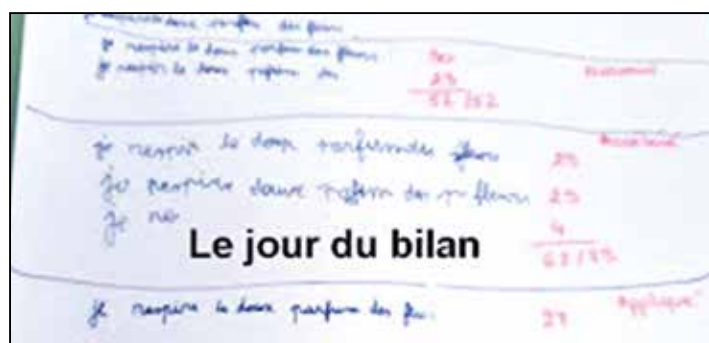
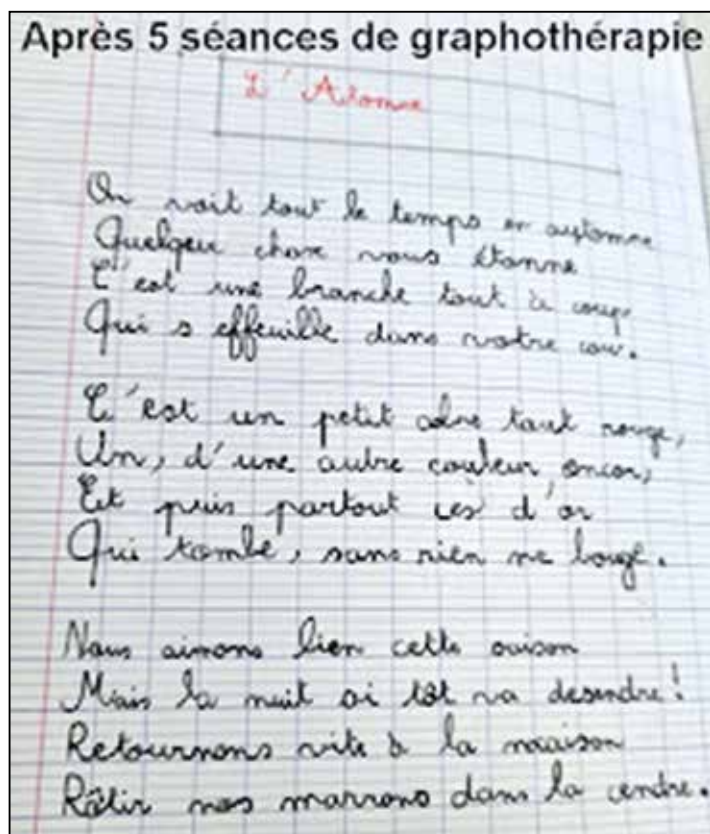
Patrick VIX

Heureux retraité

de l'Education Nationale

U.C.C.F.

07 87 15 66 34





Tribune libre



Répond à vos questions et se tient à votre disposition sur la réglementation actuelle du permis C1 et C1 97.

Avec le permis C1 vous pouvez :

- Conduire un camping car entre 3t5 et 7t5.
- Ou un petit camion du même tonnage.

Avec le permis C1 97 vous pouvez :

Conduire uniquement un camping car de 3t5 jusqu'à 7t5.

A ces deux catégories, vous pouvez atteler une remorque maximum de 750kg (tout en respectant le PTR de votre véhicule).

Dans le cas contraire, pour une remorque de plus de 750kg, une formation complémentaire est nécessaire pour accéder au permis C1E C197 E.

Sont dispensés de cette obligation :

Les personnes qui ont passé le permis B avant le 20 janvier 1975 ou ont une équivalence (MOTORHOME sur le permis de conduire après démarche en Préfecture). L'équivalence MOTORHOME est

validé si la personne a obtenu le permis B avant le 20 janvier 1975 à ce moment là elle se



dirige vers la préfecture pour valider cette équivalence et elle peut conduire des véhicules supérieurs à 3,5t jusqu'à 7,5t de PTAC

(Pas valable dans tous les pays, se renseigner avant le départ y compris pour les limitations de vitesse). valable dans tous les pays de la CEE y compris la Suisse ; se renseigner pour les autres pays et pour les limitations de vitesse

Les titulaires du permis de la catégorie C ou CE.

PASSONS au PROGRAMME de FORMATION

Age 18 ans

Visite médicale

ETG (code de la route si permis de plus de 5 ans)

Epreuve plateau Questions écrites

peuvent se faire à distance, seule la formation pratique se fait sur notre centre et sa durée est de 3 jours.

En option, perfectionnement sur camping car de 4,5t 7,80m de long.

Vérifications
Manœuvres sur piste
Epreuve circulation

Ces épreuves sont beaucoup plus simples qu'un permis poids lourd et ne présentent pas de difficultés majeures
La partie administrative et formation code de la route

Durant cette formation, nous pouvons vous accueillir sur notre site avec votre camping car (eau, électricité gratuites).

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur cette réglementation

FOUILLEUL FORMATION

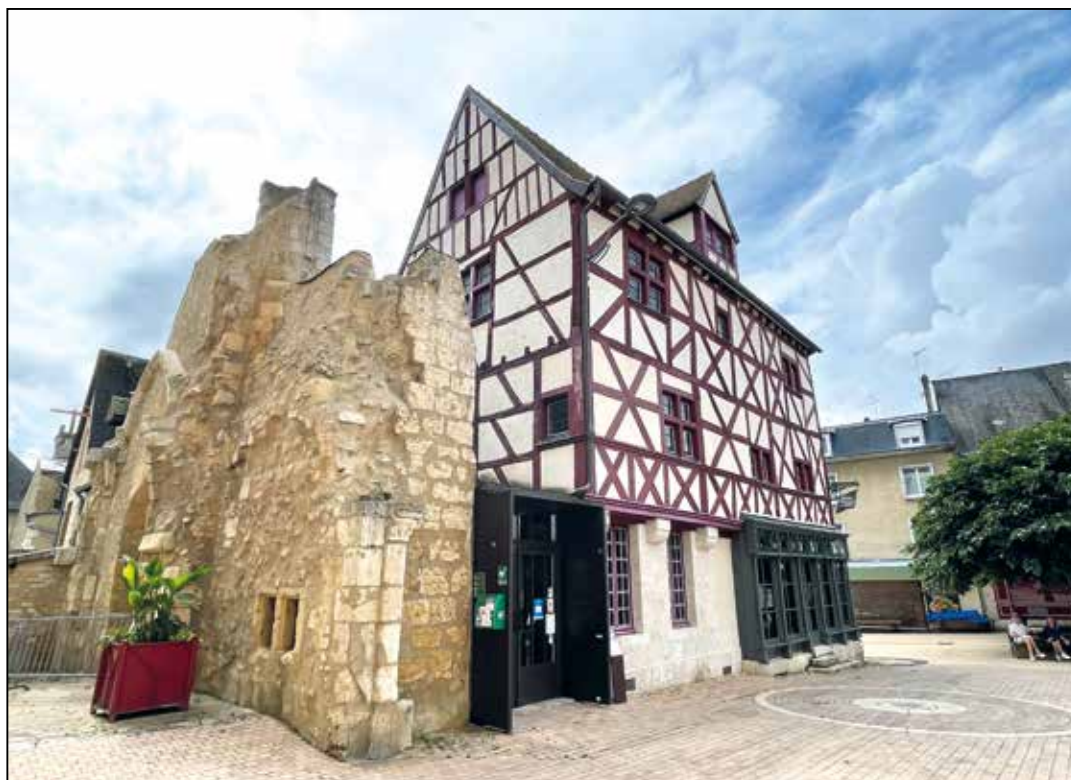
La Patte d'Oie REVEL 31250 - 05 61 83 50 90
En Berni GARREVAQUES 81700 - 06 10 25 75 96
contact@fouilleulformations.fr
www.fouilleulformations.fr



Comme Balzac, venez vous ressourcer à Issoudun

La Ville qui a accueilli le Forum des Voyages et Assemblée Générale de la FFACCC en novembre dernier est la base idéale pour découvrir le Berry.

Du côté de Valençay, le Berry flirte avec les châteaux de la Loire, à Bourges avec l'esprit de Jacques Cœur et la cathédrale, patrimoine mondial de l'UNESCO, Châteauroux se souvient du rêve impérial, les bords de l'Indre se souviennent des amours de George Sand et Chopin, à Argenton les maisons à pans de bois se penchent vers la rivière, la nature se fait sauvage dans le Parc Naturel de la Brenne, ou sinueuse en Val de Creuse...



Vue aérienne du Musée de l'Hospice Saint-Roch © Maxime Luilhier / Ville d'Issoudun

Issoudun est au cœur du Berry qui vous surprendra par la richesse de ses paysages, de son histoire et de son patrimoine, à l'écart des sentiers battus.

Incontournable à Issoudun : le musée de l'Hospice Saint-Roch et son parc de sculptures. Cet ensemble comprend une chapelle et des salles des malades du XVe siècle ainsi que deux ailes du XVIIe et du XVIIIe siècle et depuis 1995,

plusieurs extensions contemporaines.

Autant par son architecture que par ses collections et ses expositions, le musée de l'Hospice Saint-Roch réalise l'alliance du passé et du présent. Il est complété depuis 2020 par le parc de sculptures, où l'art et la nature se mettent en scène.

De février à décembre, gratuit (Fermeture annuelle en janvier).



Autres photos : YD / Ville d'Issoudun

Nous serons très « Honoré » de vous accueillir



Photo Balzac au casque © Studio Komoa

Honoré de Balzac est venu à trois reprises à Issoudun qu'il a choisi pour cadre de son roman *La Rabouilleuse*. Un véritable roman noir qui nous fait partager le destin de Flore Brazier, qu'on découvre à 14 ans pêchant des écrevisses à la source de la Rabouilleuse. Mais c'est elle qui tombera dans les filets du vieux docteur Rouget, puis de ceux de Max et de Philippe, deux vétérans désœuvrés de la Grande Armée Napoléonienne...

Vous pouvez le retrouver en podcast sur le site de l'Office de Tourisme.

Pratique

Le stationnement des camping-cars est autorisé pour une nuit, boulevard Champion, au pied des remparts.

Camping Les Taupeaux ouvert de juin à septembre.

Borne de vidange gratuite toute l'année, derrière le camping.

Camping-cars parc à Reuilly (12km) ouvert toute l'année.

Pour préparer votre séjour retrouvez-nous à l'**Office de Tourisme du Pays d'Issoudun**. - Tél. 02 54 21 74 02
tourisme@issoudun.fr

Et sur notre site : www.tourisme.issoudun.fr

TELECO Group

Technologie et Confort



Système de satellite



Équipement de télévision



Batteries
lions de Lithium



Générateurs



Système de climatisation



Wifi Router 4G



www.telecogroup.fr

SERVICE COMMERCIAL Jean-Philippe Bleys
Tél: 02 48 58 03 67 Fax: 02 48 58 35 85 - teleco.telair@bleysetd.com
SERVICE TECHNIQUE • Tél. 06 83 31 44 05 ou 04 75 08 28 25
e-mail: techmobile@orange.fr

TELECO SAS 3, impasse des Iles
ZA La Maladière - 07300 St Jean de Muzols - France -
Tél. 04 75 08 49 17 Fax 09 70 32 83 00
e-mail: contact@telecogroup.fr



Vos meilleurs, alliés sur la route : Les villages étapes !

Êtes-vous à la recherche de lieux où faire une pause agréable, sécurisée et riche en découvertes lors de vos périples en camping-car ? Ne cherchez plus, les Villages étapes sont faits pour vous ! Ce concept unique en France vous garantit une halte conviviale et de qualité. Voici quelques bons conseils et bons plans pour profiter au mieux de ces charmants villages.

Village étapes, qu'est-ce que c'est ?

La marque Village étape® a été créée pour offrir aux usagers de la route (voiture, camping-car, caravane, moto...) une alternative locale et chaleureuse aux aires d'autoroutes.

Situés à proximité des grands axes routiers, ces villages de moins de 5000 habitants vous accueillent pour votre arrêt dans un cadre sécuritaire et pratique. Que vous ayez besoin de ravitaillement, de repos ou de découvertes culturelles, les Villages étape sont là pour que le voyage commence sur la route des vacances.



- pour ne manquer aucun Village étape sur votre route, munissez-vous de la carte du réseau national ou ouvrez tout simplement l'œil lors de vos trajets. Toutes les communes labellisées sont précédées de panneaux indiquant la sortie ! Les 78 communes sont présentes sur toute la France et s'engagent à vous proposer une qualité de services optimale :

- Restaurants, produits locaux et commerces : pour faire vos courses, acheter votre journal ou vous restaurer, c'est une variété de commerces qui vous attendent !

- Information et accueil : Des points d'information touristique sont disponibles pour vous guider sur les activités et plus beaux endroits du territoire.

- Sécurité et propreté : Les aires de services et de stationnement sont régulièrement entretenues pour garantir votre sécurité et votre confort. <https://www.village-etape.fr/les-villages-etapes/>

Des aides à la route spécialement conçues pour les camping-caristes

Les Villages étapes n'ont pas oublié les besoins spécifiques de la clientèle camping-car. Voici quelques outils et services mis à votre disposition pour rendre votre séjour des plus agréables :

- Aires de services et de sta-

tionnement : Chaque Village étape propose des aires dédiées aux camping-cars avec des points de vidange des WC et



des eaux usées, de remplissage en eau potable et de l'alimentation en électricité. Ces aires sont situées à proximité immédiate du centre-bourg afin de faciliter vos déplacements dans le village et vos achats chez les commerçants.

- Le Guide Camping-car : Un guide pratique qui vous informe sur le fonctionnement, l'emplacement et l'environnement de chaque aire de services. Idéal pour planifier vos arrêts en toute tranquillité

- Le Pack de Coordonnées GPS : Pour ne manquer aucun

Village étape sur votre route, téléchargez le pack de coordonnées GPS et suivez les indications précises.

- Annuaire des rassemblements : Organisez facilement vos rassemblements associatifs dans un Village étape grâce à cet annuaire pratique.

En savoir plus : www.village-etape.fr/vous-roulez/en-camping-car/

Des activités pour tous les goûts

Faire une pause dans un Village étape, c'est aussi l'occasion de découvrir les richesses locales. Chaque commune a ses propres atouts et de multiples activités peuvent vous être proposées sur place : des randonnées et balades sur des sentiers balisés, les marchés de produits locaux, un vaste patrimoine culturel (musée, châteaux...) et de nombreux événements et animations notamment pendant l'été !

Tribune libre

Une belle histoire.



(Lu dans le bulletin du CCC Est)

Dans ce monde où tout est gris et où il y a des de mauvaises nouvelles chaque jour, moi j'aimerais partager un moment de bonheur personnel avec vous.

Mi-mai, nous partons mon mari et moi, ainsi que Bergamote notre petite chatte, pour un très beau voyage qui doit nous conduire dans les pays scandinaves.

Celui-ci se déroule bien quand, malheureusement le 22 juin, Bergamote se fait attaquer par des goélands. Nous sommes à ce moment en Norvège, à Salstraumen (célèbre pour ses tourbillons d'eau) à environ 150 km au-dessus du cercle polaire.

Nous sommes dans un cam-



ping et c'est là que l'agression se passe. Elle disparaît et on ne la retrouve plus malgré de nombreuses recherches. Est-

elle blessée, morte ou vivante, on ne sait pas. C'est avec le cœur lourd que nous sommes obligés de repartir.

De France, ma nièce Alicia va faire le nécessaire pour prévenir l'organisme I-CAD de la perte de Bergamote. Elle fera aussi un signalement auprès des réseaux sociaux de personnes qui voyagent dans le secteur, ainsi que les véto.

Nous rentrons en France fin juillet sans nouvelles. Elle me manque et je n'arrive pas à penser que je ne la reverrai plus.

Le mercredi 16 octobre, je reçois un appel d'Alicia en pleurs qui me dit : « Tata, on a retrouvé ta Bergamote au camping de Korgen ! » Mon cœur fait un bond !

Salstraumen et Korgen sont distants de plus de 200 km. Le parcours restera un mystère. Il va falloir la rapatrier. Grâce à un ami qui parle anglais, nous prenons contact avec le vétérinaire qui l'a identifiée.





Le train ou l'avion, ce n'est pas possible. La voiture : compliqué. Alors on décide de partir avec le camping-car. 2600 km nous séparent. Quand on aime on ne compte pas.

Le vendredi 18 octobre à 06h00 du matin, on décolle. Nous avons rendez-vous avec le vétérinaire au camping où elle a été trouvée, le lundi 21 dans l'après-midi.

À ce moment-là elle a été prise en charge par une famille d'accueil. Elle va bien.

Le lundi 21 octobre nous sommes au rendez-vous. L'ac-

cueil qui nous est fait restera à jamais gravé dans notre cœur. En effet, il y a la propriétaire du camping, la gardienne, une amie et une interprète parlant parfaitement le français qui va tout nous expliquer. Le vétérinaire arrivera un peu plus tard ainsi que la personne qui a pris en charge Bergamote

que le camping allait fermer, ils ont usé de stratagèmes pour la récupérer.

Grâce à sa puce, elle a été identifiée par les vétérinaires norvégiens et français qui nous ont contactés .

Puis le lendemain, mardi 22 octobre nous avons repris la route avec notre Bergamote. A un jour près cela aura fait

4 mois qu'elle avait disparu. J'allais oublier, nous avons eu droit à la presse qui nous a consacré un joli article dans le quotidien local.



4 mois qu'elle avait disparu. Nous avons connu la Norvège au printemps, en été et à l'automne. Il ne reste que l'hiver, mais ce sera une autre histoire.

Puis, nous sommes arrivés pile poil pour l'Assemblée Générale qui avait lieu le week-end.

Ça restera une merveilleuse histoire de retrouvailles,

de rencontres et de superbes paysages automnaux.

Nous avons connu la Norvège au printemps, en été et à l'automne. Il ne reste que l'hiver, mais ce sera une autre histoire.

Brigitte et Raymond
CCC Est



**PUISSANCE.
PARTOUT
TOUT LE TEMPS !**

**VOTRE RESERVOIR DE PUISSANCE POUR
BATEAUX, CAMPING-CARS, SOLAIRE ETC ...**



La batterie de qualité Autrichienne !

bannerbatterien.com

LEADING
COMPANIES OF



Étincelles AQUATIQUES

Les Etincelles Aquatiques voient le jour en 1994.

Un spectacle de son et lumière avec feux d'artifices accueillant plus de 10 000 spectateurs chaque année.

Les représentations ont lieu début août sur une durée de 4 jours.

Un spectacle alliant bénévolat et professionnalisme.

Les bénévoles se comptent par centaines, plus de 900 chaque année pour vous donner le temps d'une soirée, un spectacle des plus merveilleux et le meilleur d'eux même.

En 2025, pour cette 30^{ème} édition et pour la première fois de son histoire, l'association présentera un spectacle entièrement refondé.

Préparez-vous à découvrir un

spectacle riche en nouveautés et en surprises !

Laissez-vous emporter par une scénographie unique le temps d'une nuit... Ou plus !

Au cœur de l'étang de la forge,



*les Etincelles Aquatiques
l'Etang de la Forge de Martigné-Ferchaud.*

*Rendez-vous incontournable
pour une expérience enrichissante,
les 6, 7, 8, 9 Août 2025
sur : www.etincelles-aquatiques.org
Ou par téléphone au :
02 99 47 83 83 / 07 56 47 42 70*

Camping Car
*Il est possible de venir au spectacle en camping-car
et se stationner sur un parking dédié gratuitement.
Attention le nombre de places est limité.
Stationnement accessible sur présentation
du billet du jour.*

des créatures fantastiques, se cachent...

La pierre d'Artesis, source d'énergie inestimable, a été détruite !

Dans l'obscurité et la tristesse, des villageois osent, l'impensable...

Mur d'eau infranchissable, créature aquatique, magie...

Une quête audacieuse s'engage pour sauver le village et retrouver la lumière perdue.

Yves et Jeanne LAMY
Campng-Car Club de l'Ouest



Concours photos



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONCOURS PHOTO

La FFACCC organise un concours photo gratuit, ouvert à tous les adhérents à jour de leur cotisation.

THÈME DU CONCOURS

Les photos porteront sur le thème de votre choix sans limitation et sans obligation de devoir faire figurer un camping-car. Il est laissé libre cours à l'imagination des participant.e.s.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert jusqu'à la parution du N° 66 de VADROUILLE du mois de septembre 2025

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque participant.e peut présenter trois photos au maximum réalisées sur la période du concours, soit du 15 septembre 2024 au 15 août 2025.

Les photos devront être envoyées : au format JPG, à l'adresse mail suivante : vadrouille.ffaccc@gmail.com.

Préciser pour chaque photo :

Le nom et prénom du photographe son N° d'adhérent, son numéro de téléphone ainsi que son adresse mail. Le club auquel il est rattaché.

Les participant.e-s déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public desdites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la FFACCC

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation desdites photos.

JURY DU CONCOURS / CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury est constitué du bureau de la FFACCC et de la commission communication et aura pour mission de sélectionner les photos des participants. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seules pourront connaître les noms des auteurs des clichés, les personnes chargées de réceptionner les oeuvres.

Les photographies seront jugées sur trois aspects : Pertinence du sujet, Originalité, Technique et intérêt artistique

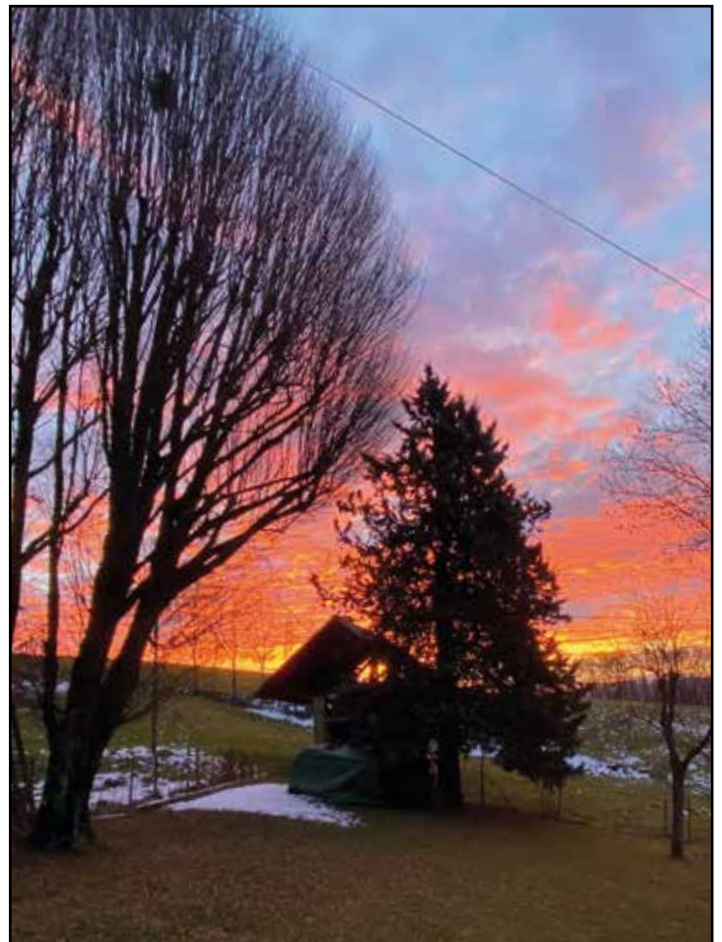
L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toutes sortes sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes moeurs. La décision du jury est irrévocable et n'aura en aucun cas à se justifier.

PRIX ET RÉCOMPENSES

De nombreux lots viendront récompenser les lauréats. Leur photos seront affichées lors des résultats au Forum des Voyages 2025. Les gagnant.e-s seront informés par téléphone ou par courriel courant du mois de septembre 2025.

INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les données nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.



Lever de soleil

Thérèse SARDANO 3CAMB



MERCI DE M'ENVOYER VOTRE CATALOGUE GRATUITEMENT

NOM & PRÉNOM

ADRESSE

PORTABLE

MAIL

CAP ORCADA - ZA Percevalière BAT 14A - 38 170 SEYSSINET-PARISSET

CAP ORCADA • 5 avenue Pierre de Coubertin • ZA Percevalière • Bât. 14A • 38170 Seyssinet-Pariset • Tél. 04 76 49 17 68 • contact@cap-orcada.com
SAS au capital de 7 500 € • RCS Grenoble: 498 509 504, FR 81 498 509 504 000 11 • Code APE: 7911 Z • Immatriculation n°IM038100034 • Garantie financière: APST-RCP, Allianz



Concours photos



1^{er} prix

Week-end de 3 jours au rassemblement CAP ORCADA valable pour 2 personnes offert par Cap-Orcada,



4^{ème} prix

une bouteille de champagne de 0,50 litre offert par Félix des Lys



2^{ème} prix

abonnement de 1 an à la revue le Monde du Camping-car

Offert par Le Monde du Camping-car



5^{ème} prix

deux pots de confiture offert par Miels et Confitures de Fattie



3^{ème} prix

un coffret de confitures offert par le double champion du monde des confituriers, MaisonMichelet



6^{ème} et 7^{ème} prix

offert par CONFORT'therme



Concours photos



*Coucher
de soleil à
St Hilaire de Riez*

Isabelle
JEULAND
Ouest
Camping-Car



*Bord de mer
à Kerlouan en
Côte d'Armor*

Isabelle
JEULAND
Ouest
Camping-Car



Concours photos

*Vue de
l'observatoire
sur le Lac de
Der-Chantecoq*

Isabelle
JEULAND
Ouest
Camping-Car



El Djadida

Jean-Pierre
RUELLÉ
UCCF



Concours photos



Le Tréport

Jean-Pierre
RUELLÉ
UCCF



*Y en à
qui pourrait
se reconnaître*

Marie Madeleine
COUTURIER
Hexagone



Ypres - Jean-Pierre RUELLÉ - UCCF



Gerbaix sous la neige - Bernard DÉPIERRE - 3CAMB



Arc en ciel - Bernard DÉPIERRE - 3CAMB

Concours photos



Couché de soleil

*Bernard
DÉPIERRE
3CAMB*



Brumes sur le lac

*Roland GUEBEY
3CAMB*



*La vie des Clubs
Sorties ouvertes et
Comptes-rendus*



CAMPING-CAR CLUB DE L'OUEST

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901
Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme FFACCC n° IM 075100143



Prochaine sortie

PROGRAMME DÉTAILLÉ PROPOSÉ

Grandes marées en Cotentin du 25 avril au 2 mai 2025
Ouvert à tous les adhérents F.F.A.C.C.C



📞 06 31 07 34 82

Nicole, Amand PERDEREAU et Patricia, Jackie DELESTRE vous accueillent au camping de la Vanlée, rue des Gabions 50290 ST-MARTIN-DE-BRÉHAL : (N 48°54'29" O 1°33'50").

Le camping, avec accès direct à la mer, se situe près du Havre de la Vanlée et des moutons de pré-salé. À votre portée, de magnifiques panoramas avec une faune de bord de mer depuis la route submersible.



📞 06 79 66 93 76

Vendredi 25 avril 2025

Arrivée de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au camping de la Vanlée (électricité, douche et terrain clos).

À 18 h : apéritif de bienvenue

Du samedi 26 au mercredi 30 avril 2025

Toute cette période sera émaillée, de pêche à pied (palourdes, coques bleues et moules), de randonnées, de pétanque...

Prévoir des chaussures de marche, des bottes, du matériel conforme aux normes pour la pêche, un coupe-vent et des vêtements chauds.

Jeudi 1^{er} mai 2025

A partir de 11 h départ pour la salle des fêtes de Coudeville-sur-Mer 50290.

(GPS : N 48°52'59,77" W 1°31'27,67")

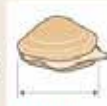
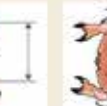
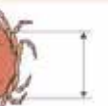
À 19 h : Nicole, Patricia, Amand, Jackie et leur équipe vous attendent pour le repas de clôture.

Vendredi 2 mai 2025

Dislocation dans la matinée.

> Les règles à respecter pour chaque espèce

Tailles réglementaires des principaux coquillages et crustacés. Des restrictions locales sont possibles, se renseigner auprès des Affaires maritimes.

 Bulot 4,5 cm	 Coque 2,7 cm	 Moule 4 cm	 Couteau 10 cm	 Palourde 4 cm
 Pétoncle 4 cm	 Telline 2,5 cm	 Praire 4 cm	 Bouquet 5 cm	 Langouste 9,5 cm
 Araignée 12 cm	 Tourteau 14 cm	 Homard 8,7 cm		

La panoplie du pêcheur à pied





CAMPING-CAR CLUB DE L'OUEST

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901
Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme FFACCC n° IM 075100284



CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISTIQUE

Séjour des grandes marées 2025 Sortie ouverte à tous les adhérents F.F.A.C.C.C

Émis le 22/10/2024

Dates du séjour : 25 avril au 2 mai 2025

Organisateurs : **Patricia et Jackie DELESTRE**

26, route de Fontaine Guérin 49250 GÉE

Tél : 06 30 13 51 35 E-mail : patricia_delestre@orange.fr

Participants : **impératif** n° adhérent Club

Monsieur : Prénom : ① Mobile.....

Madame : Prénom : ① Mobile

Adresse : CP : Ville :

Email :@.....

Longueur C.C immatriculation 1^{ère} sortie au sein du club ☐ ?

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie.
Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement », etc. **L'hébergement est prévu dans votre camping-car.**

Montant de la sortie : prix / personne : **79 €** X nombre de personnes : Total : €

Intolérances alimentaires : Monsieur : NON ☐ OUI ☐ lesquelles : Madame : NON ☐ OUI ☐ lesquelles :
Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ lesquelles :

Je soussigné M. ou Mme **...impératif...** agissant pour moi-même ou pour le compte des personnes que j'inscris, n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent de la **FFACCC** moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de **10 €** de frais. Ma signature, ci-dessous, implique mon acceptation :

- des conditions générales et particulières des conditions de vente, figurant en dernières pages dans cette revue, et dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins. Ce qui implique que je serai pénalisé comme suit : plus de 30 jours avant le départ, **10 €**, puis un pourcentage du prix du séjour en prenant la date de départ comme référence, à savoir : **10 %** de 30 à 21 jours avant, **50 %** de 20 à 8 jours avant, **75 %** de 7 à 2 jours avant, **100 %** à moins de 2 jours du départ annoncé ;
- du programme défini pour cette sortie, réputé comme faisant partie intégrante du contrat, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur ;
- de l'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC ;
- de participer à cette sortie sous couvert d'une assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile du CCCOUEST.
- des conditions particulières et générales de vente figurant dans la revue du club « Phare Ouest Amitié » ou dans celle de la FFACCC « Vadrouille ».

Ce document complété ainsi que le chèque de règlement libellé au nom du **C.C.C.Ouest**, doivent parvenir aux organisateurs impérativement avant : **1^{er} avril 2025**, date limite d'inscription.

Nota : l'encaissement interviendra dans les 12 jours précédents le début de la sortie.

Date et signature de l'adhérent

Signature et cachet du club

Signature M.

Signature Mme



Si l'effectif maximum est atteint, vous serez prévenus, par mail ou par téléphone, de votre mise en liste d'attente.

"RESPONSABILITE : le Camping-Car Club de l'Ouest bénéficie de l'assurance responsabilité civile professionnelle organisateurs de voyages souscrite par la FFACCC auprès de la MACIF sous le numéro 15195976 et de la garantie financière de la FFACCC assurée par GROUPAMA Assurance-Crédit & Caution – 132, rue des Trois Fontanot - 92000 NANTERRE."



LES SALAISONS DE PRADELLES

Sur la N88 à la sortie de la cité de Pradelles en direction du Puy-en-Velay

Coordonnées GPS :
N44.775413 – E3.887518

A 1200 m d'altitude, l'entreprise de Salaisons de Pradelles, près du Puy en Velay, nous permettra de séjourner sur son domaine gratuitement, eau et vidanges incluses, sur un terrain plat, stabilisé et aménagé afin de pouvoir nous accueillir.

Les propriétaires nous organiseront des visites guidées « clé en mains » de la région et ne manqueront pas de nous faire déguster des produits locaux.

Nous retrouverons ces produits dans le magasin qui se situe au même endroit que l'aire de camping-car qui se situe derrière le bâtiment et qui est ouvert dès 8h00.

Les salaisons organisent également un dépôt de pain au magasin. Nous réserverons la veille le nombre de baguettes souhaité.

Un chemin qui part de l'aire nous mène jusqu'au village où nous

trouverons tous les commer-



çants dont nous aurons besoin dont la poste.

Les animaux sont acceptés en laisse et il nous est demandé de

déposer leurs déjections dans les containers poubelle situés à l'entrée de l'aire.

DEUXIÈME JOUR

Visite du musée de la filature des calquières à Langogne

Déjeuner au restaurant Le Boulodrome (1/4 de vin et café compris).

Tournoi de pétanque.

TROISIÈME JOUR

Temps libre au lac de Naussac et déjeuner au restaurant du lac.

QUATRIÈME JOUR

Découverte des Gorges du Tarn en barques avec repas pique-nique fourni par les salaisons puis quartier libre dans le village.

CINQUIÈME JOUR

Déjeuner au restaurant La Distillerie (1/4 vin et café compris)

Visite du Puy en Velay en petit train.

SIXIÈME JOUR

Découverte de la ferme GAEC des Prunelles

Après-midi libre.

SEPTIÈME JOUR

Petit déjeuner de départ au magasin

PROGRAMME

PREMIER JOUR

A partir de 14h00 : bienvenue à l'aire de la Salaison de Pradelles. Installation des camping-cars sur l'aire

18h30 : apéritif d'accueil au sein du magasin (découverte de la charcuterie et d'un apéritif local).





CONTRAT de VENTE

SALAISSONS DE PRADELLES

Sortie ouverte à tous les Adhérents FFACCC

DU 5 au 11 mai 2025



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |
Nom : Prénom : Club :
Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s) (-- de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐
Adresse : Code Postal : Ville :
Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Personne à prévenir en cas de nécessité : NOM :

Prénom :

Adresse et téléphone :

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation :	10 €	/	10 €
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme du séjour par personne	295€		
TOTAL			

Bulletin à retourner IMPÉRATIVEMENT

Avant le : 15 mars 2025

Accompagné du règlement à l'ordre du **Club ACCAP**

Nb de CC mini : 15

Nb de CC maxi : 25

Inscription et renseignements :

Michel JANELLI

Sylviane PÉRIGNON

Adresse : 2, rue Abbé Watrin
57200 – Blies Guersviller

Portable : ...07 70 11 96 88

email : sylviane.perignon@gmail.com

Arrivez les vides et les pleins faits

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.).

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, que vous trouverez dans la revue de la FFACCC « Vadrouille » dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de TOULOUSE bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.



Séjour en Quercy Périgord

du lundi 26 au vendredi 30 mai 2025

SAS Ferme de Grezelaide 181 Chemin du Pigeonnier – 46200 Lanzac



1^{er} jour lundi 26 mai

Arrivée jusqu'à 16h. Les camping-cars resteront sur place pendant tout le séjour.

Visite de la ferme (sur place) vers 17h30. Démonstration de chiens de troupeaux, gavage traditionnel, découpe d'un canard gras et explications culinaires

18h30 : Apéritifs de bienvenue (sur place) Apéritif local (Fénelon) Boissons sans alcool avec toasts de bloc de foie gras de canard et rillettes de canard. Assiette Quercynoise à déguster sur l'aire au milieu de vos camping-cars ou dans la salle: foie gras de canard, magret fumé, gésiers, cou farci, Rocamadour (fromage de chèvre), salade, tomate, noix, vinai-



grette à l'huile de noix, pain compris avec un verre de vin de rosé, dessert : moelleux aux noix. Soirée libre.

2^{ème} jour mardi 27 mai

Départ de Lanzac en car à 9h30.

Visite du vignoble « Les Claies de Maillol » à Gourdon, cette petite exploitation produit du



Vin de Grenier, c'est un vin issu d'un raisin passerillé (visite & dégustation).

Déjeuner au restaurant à la ferme du château à Milhac (Spécialité : pastis au confit de canard ou Mique)

Après-midi visite guidée de Gourdon (cité médiévale)

Soirée libre

3^{ème} jour mercredi 28 mai

Matinée libre, déjeuner dans les camping-cars

Après-midi départ de Lanzac en car à 13h30. Visite des Grottes de Lascaux IV, La grotte la plus célèbre du Périgord est renommée pour ses multiples représentations préhistoriques. Il n'est pas rare de trouver une grotte avec des peintures ou sculptures datant

de la Préhistoire en Europe mais Lascaux possède une variété et d'innombrables éléments.

Retour à Lanzac vers 18h. Repas libre dans les camping-cars. Soirée libre

4^{ème} jour jeudi 29 mai

Départ de Lanzac à 8h45 visite guidée de Collonges La Rouge, un bijou de petites



ruelles médiévales, de Castels et de tours fortifiées, ce qui lui a valu le surnom de « cité aux 25 Tours » classé parmi les Plus Beaux Villages de France. Déjeuner Restaurant à définir

Après-midi : visite guidée de Turenne

Retour à Lanzac vers 18h00.

Repas libre dans les camping-cars. Soirée libre

5^{ème} jour vendredi 30 mai

Matin Départ de Lanzac à 9h00, visite du Moulin fortifié de Cougnaguet

Retour à Lanzac pour 12h : Repas libre dans les camping-cars et après-midi libre

Soirée : Dîner de clôture (avec musique) dans notre salle.

Fin du séjour en Quercy Périgord.



CONTRAT de VENTE



Séjour en QUERCY PERIGORD
du 26 au 30 mai 2025

OUVERT A TOUS LES ADHERENTS DE LA FFACCC



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait du Séjour comprenant toutes les prestations définies au programme. Votre chèque sera encaissé le 20 mars 2025	250€		

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Haute Savoie Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le 30 mars
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
3 C A M B
Nb de CC maxi : 26
Inscription et renseignement :
Annie et Daniel FRITZ
126, impasse de la Doie A
74380 : NANGY
Tel. fixe : 04 50 39 25 48
Portable : 06 75 69 47 30...
e-mail : anniefritz@orange.fr

Le.....

À

Signature de l'adhérent

.....

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

(vous recevrez)

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff



Le RASSEMBLEMENT À LOCMARIAQUER

pour les 40 ans du Club ACF Vendée Océan

Du vendredi 26 au lundi 29 juin 2025, Maxi 20 CC

Programme

Ouvert aux adhérents de la FFACC



Rendez-vous au Camping Municipal de la Falaise,
10 rue Henri Eban, 56 740 Locmariaquer le **vendredi 26 juin** à partir de 14 heures

Ambiance familiale garantie, partie de boules, ping-pong, pêche à pied « coquillages et crustacés...♪♪♪♪. », château de sable, kayak, randonnée sur les chemins côtiers, balade en vélo sur les nombreuses pistes cyclables qui sillonnent de jolis chemins en campagne....
Il fait beau => tous à la plage !!! Il fait moins beau => c'est le moment de découvrir notre patrimoine....

Samedi 27 juin : Dégustation d'huitres chez un producteur avec découverte du



métier puis repas au :

Restaurant Pizzeria « La Paillote » véritable lieu de convivialité ouvert à tous.

Situé à l'entrée du camping, avec vente de pain et viennoiseries le matin et service de restauration le midi et le soir.

Le restaurant propose des plats du jour diversifiés à consommer sur place ou à emporter.

Venez déguster l'incontournable Jarret de porc, l'escalope gourmande, le couscous, la paella etc....

Dimanche 28 juin Matin : La pêche à la palourde est une activité passionnante et amusante à découvrir. Sa pêche se réalise à marée basse où elle se trouve enfouie dans le sable.
Donc n'oubliez pas de vous munir de l'équipement nécessaire :
Un panier ou un seau : Pour conserver vos palourdes, pour continuer votre pêche en toute tranquillité.
Un pied à coulisse ou une règle de mesure : Pour pouvoir mesurer vos palourdes et sélectionner celles qui font la taille réglementaire.



Un râteau, une griffe ou un transplantoir : Ces outils permettent de récolter les palourdes durant votre pêche à pied.

Une paire de bottes : Elle sera utile pour éviter d'avoir les pieds trempés tout au long de votre pêche.

Dimanche Après-midi :

Croisière avec l'Angélus pour 1 heure 30 de découverte commentée du golfe (Jumelles et appareils photos)

Lundi 29 juin fin du rassemblement à 11 heures.

Tarif : 225€ par couple frais de dossier compris
140€ pour une personne, frais de dossier compris
Les Organisateurs : FAUST Hélène et René

HILARUS Jean et Béatrice





Sortie ouverte aux adhérents FFACCC

Nom : Prénom : Club :

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Immatriculation du C.C : Avez-vous un animal domestique ? : Oui ☐ Non ☐

Arrivez avec le C.Car vide et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.			
	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation par équipage			20
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme pour 1 équipage 1 personne	120		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme pour 1 équipage 2 personnes	205		
PRIX TOTAL DU VOYAGE			
Acompte de 20% du voyage plus frais d'organisation à verser pour réserver et à déduire du solde du voyage			
Paiement possible par CB via le site Hello Asso ou par virement bancaire sur le compte du Club ci-dessous IBAN : FR76 1551 9390 3400 0211 5660 669 BIC : CMCIFR2A			Si paiement par virement joindre un justificatif

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignorant pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 8 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, consultables sur le site internet de la FFACCC dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

-L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de La Roche sur Yon

Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Downloaded by [University of California, San Diego] on 12 November 2015 at 00:02:00, published online 11 November 2015

Le :

Le :

A.....

A:

Signature de l'Adhérent

Signature du Club

Nom du Signataire

Bulletin à retourner

IMPERATIVEMENT

Avant le

Accompagné du justificatif règlement à l'ordre
du Club ACF Vendée Océan

Nb de CC mini : 15
Nb de CC maxi : 20

Inscription et renseignement :
M. ou Mme René FAUST

9 le Moulin neuf 44320 Saint Viaud
Tél : 0658054927

e-mail : rmhfaust@hotmail.fr ou
campingcarclubacfvendeeoceano@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Les Grandes Voiles du Havre et la Côte d'Albatre

03/07/2025 au 11/07/2025

JEUDI 3 JUILLET

Accueil des équipages, le jeudi après-midi à partir de 17 heures sur un parking du Champ de Foire situé à proximité de la zone de festivité. Le tarif du stationnement et des services ne sont pas inclus dans le forfait.).

DU VENDREDI 4 AU LUNDI 7 JUILLET

Après l'immense succès de l'édition 2017, les plus grands voiliers du monde reviennent au Havre. Nous célébrerons pendant 4 jours de fête les marins dans les bassins historiques du port du Havre : Le bassin Paul Vatin et le bassin de l'Eure. Au programme, visite gratuite des voiliers, concerts, spectacles et grand feu d'artifice de clôture, parade des équipages dans la ville, animations au sein du village des Grandes Voiles du Havre. Le programme officiel sera remis à chaque participant.

Les voiliers quitteront Le Havre, pour rallier Dunkerque, l'Écosse la Norvège, pour une arrivée à Esbjerg au Danemark.

Le vendredi soir nous partagerons un repas convivial dans le quartier Saint-François inclus dans le programme.

Cette manifestation coïncide avec la manifestation

« Un Été Au Havre » Ainsi, au Havre, la saison estivale est



le moment d'un rendez-vous ambitieux avec l'art, le patrimoine et la culture, revitalisé chaque année par de nouvelles œuvres d'art. Régulièrement des œuvres éphémères deviennent pérennes comme : La Catène et la Narrow House.

CONCLUSION

Le programme de ce week-end festif a été élaboré avec l'objectif d'un stationnement à proximité des bassins où sont les voiliers. La ville dispose d'une aire de service pour les CC sur la ville haute.

Le programme des grands voiles du Havre qui comporte des activités gratuites et les payantes est en cours de construction consultable sur internet : <https://www.une-teauhavre.fr/fr/les-grandes-voiles-du-havre>

DU LUNDI 7 AU MARDI 8 JUILLET

Nous poursuivrons l'aventure

en découvrant plus amplement la Côte d'Albatre.

Grâce au Pass Tourisme Le Havre/Etretat de 48 heures, nous pourrions utiliser les transports en commun et visiter sans compter ces 2 villes. Nous aurons accès à un ensemble d'activités : Les Jardins d'Étretat, Le Clos Lupin - Maison Maurice Leblanc, Musée d'art moderne André Malraux - MuMa Le Havre, Appartement Témoin Perret, Vedettes Baie de Seine - La Visite du Port du Havre, Bee Le Havre City Tour.

NB le pass tourisme offre l'accès à d'autres sites que vous pourrez aller visiter en individuel.

Le lundi soir, nous rejoindrons une aire privée sur Octeville. Pas de vidange.

Mardi matin, après le petit déjeuner dans nos camping-cars, nous partirons en transport en commun vers Etretat (prévoir un pique-nique pour le midi ou un repas libre) pour visiter Le Clos Lupin - Maison Maurice Leblanc et accéder au front de mer pour voir les ues des uns et des autres nous ferons 2 groupes. L'accès aux jardins d'Étretat et les hauteurs des falaises nécessite une bonne condition physique.

Le mardi après-midi, nous rejoindrons Fécamp. Nous avons sollicité la ville de Fécamp



pour stationner sur un parking pendant 2 jours à proximité de la piscine. Le tarif du stationnement et des services ne sont pas inclus dans le forfait.

Si la ville n'accorde pas le stationnement sur le parking, nous avons une solution de replis sur un camping dans la ville

MERCREDI 9 JUILLET

Visite des incontournables de la ville de Fécamp. Avec à 10 heures la visite découverte du Palais de la Bénédicte suivi d'une dégustation. A 12 heures nous déjeunerons dans un restaurant « La cave du Salut » pour ensuite effectuer une visite guidée du Musée des Pêcheries. La fin de la journée et la soirée seront libres.

JEUDI 10 JUILLET

Départ de Fécamp pour longer la côte (Fécamp, Saint-Pierre en Port, les Grandes Dalles, Les Petites Dalles, Veulette sur Mer, Saint-Valéry-en-Caux jusqu'à Veules les Roses, plus beau Village de France. Stationnement sur le parking des falaises. Après la visite de ce joli village, retour sur nos pas pour aller rejoindre l'aire de camping-cars à Veulettes/mer. Soirée libre et nuit à Veulettes sur mer.

VENDREDI 11 JUILLET

fin du séjour.



CONTRAT de VENTE



LES GRANDES VOILES DU HAVRE ET LA COTE D'ALBATRE

Du 3 au 11 juillet 2025

Sortie ouverte à tous les adhérents de la FFACCC



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s) (- de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double-essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.			
	Prix / Pers.	Prix par couple	Montant
Frais d'organisation par adulte et enfant de plus de 12 ans :	10 €	20 €	
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme.	182 €	335 €	
Envoi du catalogue format papier à domicile (optionnel)	4.50 €		
TOTAL			

Acompte : **30%** à régler avec le contrat de vente - Solde : 30 jours avant le départ –

Règlement par virement ☐ par chèque ☐ par carte bleue ☐

Bulletin à retourner **IMPERATIVEMENT**

Avant le : **31/03/2025**

Soit par mail + virement bancaire + CB

Soit par courrier postal

Accompagné du règlement à l'ordre du Club :

3 CV

Nb de CC mini : **10**

Nb de CC maxi : **15**

Inscription et renseignement :

Mme Corinne **PONTES**

☎ 06 66 23 18 36

3 CV

Adresse : 14, rue Frédéric Mistral

CP : 76 620 Ville : le Havre

e-mail : clubcampingcars.voyages@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 15 jours et sous réserve du paiement de 0 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente indiquée dans la revue « vadrouille » ou sur le site web du CLUB <http://clubcampingcarsvoyages.fr/data/medias/pdf/2019-09-23-nouvelles-cgv.pdf> dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 30 €, de 30 à 21 jours 20 % du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50 % du prix, de 7 à 2 jours 75 % du prix, moins de 2 jours 100 % du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association. Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en sous-préfecture du Havre. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : SERRES

Véronique

(Retourner un double au participant)

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue
Danton, 92240 Malakoff



FICHE DESCRIPTIVE

Weekend « **Lac de MADINE** »

Date : 12 au 14 juillet 2025

Séjour ouvert à tous les adhérents FFACCC



Stationnement à l'aire de CC à Heudicourt dans un cadre magnifique au bord du lac.



Emplacements sans électricité.

Prix du stationnement : 7.00€ la nuit (à régler sur place)

Adresse : 1 Centre de Préformation – 55210 HEUDICOURT sous les côtes

Latitude : 48.935572° ou N 48° 56.13432' ou N 48° 56' 8.06"

Longitude : 5.715438° ou E 5° 42.92628' ou E 5° 42' 55.58"

Organisateur : Patrick LAMARCHE

Contact : Véro & Eric SCHULTZ

06 08 04 28 05

3cdv.tresor@gmail.com



CONTRAT DE VENTE DE FORAÎT TOURISME Camping-Car Club des Vadrouilleurs

20, Quai Mavia, 70 100 GRAY Tél. : +33 676 707 334

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

BULLETIN D'INSCRIPTION RASSEMBLEMENT



Nom du rassemblement:

Weekend - Lac de MADINE

Emis le : 27/01/2025

du 12 juillet 2025 au 14 juillet 2025

Séjour ouvert à tous les adhérents FFACCC

Nb Camping-cars Mini - Maxi -

Organisateur : Patrick LAMARCHE

Contact : Véronique et Eric SCHULTZ

@ 3cdv.tresor@gmail.com



06 08 04 28 05

8e, rue de la Grande Haie - 67130 LUTZELHOUSE

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT par courrier au contact accompagné du/des règlement(s) avant le :

30/06/2025

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Nb de personnes _____ dont _____ adultes et _____ enfants de moins de 12 ans
Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____
Tél : _____ E-mail : _____
N° d'adhérent : _____ N° d'immatriculation CC : _____ Longueur CC : _____ Poids : _____
Je pense arriver le _____ vers _____ heures Remorque : Non ☐ Oui ☐ Longueur : _____

>>> ARRIVER LES VIDES ET LES PLEINS FAITS <<<

Le rassemblement est établi conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau Code du Tourisme	Prix/Nuitée	Nb	Montant TOTAL	Montants à régler directement à :
Emplacement CC	7.00 €	3	21.00 €	Aire de camping car
Tarte flambée accompagnée de son vin blanc d'Alsace	9.00 €			CCC des Vadrouilleurs
Participation aux frais du club et pot d'accueil (obligatoire)			12.00 €	CCC des Vadrouilleurs
TOTAL				CCC des Vadrouilleurs

Je choisis le mode de paiement pour les sommes à régler au Club des Vadrouilleurs :

- ☐ Le règlement par PayPal se fait à l'adresse du trésorier >>> 3cdv.tresor@gmail.com
☐ Virement IBAN du club >>> **FR76 1513 5090 1708 0032 8963 904** BIC **CEPAFRPP513**
☐ Chèque à l'ordre de >>> **Camping-Car Club des Vadrouilleurs** >>> à renvoyer à l'adresse du contact

>>> Dans le cadre d'une simplification des démarches; si vous optez pour un règlement par PayPal ou virement bancaire, vous pouvez retourner ce contrat de vente signé et scanné par mail à l'organisateur.

Ne sont pas inclus : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnées dans le programme, les assurances "annulation et rapatriement", etc...

Conditions particulières de règlement du Camping-Car Club des Vadrouilleurs

Je soussigné(e)..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente indiquées dans la revue de la FFACCC « Vadrouille » dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le voyage sera maintenu quelque soit le nombre de participants.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ Lesquelles :

Madame : NON ☐ OUI ☐ Lesquelles :

Le

A

Signature de l'adhérent :

Double à retourner au participant

Le

A

Signature du club :
Nom et prénom du signataire

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE Du 4 au 10 août 2025

Organisation :

Josette et André GRUNEWALD,
Nicolle et Michel LALLEMAND,
et les membres du CA



Situation : Port sur Saône se situe à une douzaine de kilomètres au Nord-Ouest de Vesoul.

Coordonnées GPS :

N 47° 40' 55.2" - E 6° 02' 23.4"

Inscriptions : M. et Mme GRUNEWALD André

11 A rue du canonnier Corré

67310 - WASSELONNE

Tél : 00 33 6 30 99 18 51

E-mail : cccest.andre@gmail.com

Arrivée :

lundi 4 août, de 9h00 à 12h00

de 13h30 à 18h00

mardi 5 août, de 9h00 à 11h00

Départ :

lundi 11 août

Groupes pressentis pour 2025 : Modifications possibles.

- | | |
|--------------|----------------------|
| - Batuc'ados | - Pérou |
| - Bénin | - République Tchèque |
| - Colombie | - Sri Lanka |
| - Mexique | - Taïwan |

La municipalité de Port sur Saône et le Camping-Car Club Est vous invitent à la 35^{ème} édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant cinq jours, plusieurs nations du monde entier, qui viennent présenter leur folklore et leur culture. Cinq jours donc, d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées.

Vous serez accueillis au Camping Municipal de Port sur Saône, situé à 300 mètres des spectacles et à 800 mètres du centre-ville et des commerces.

Coût du séjour : 75,00 € par adulte et 35,00 € par enfant jusqu'à 16 ans.

Frais d'organisation : 15,00 € par véhicule.

Sont inclus :

- Forfait camping du lundi 4 août au dimanche 10 août inclus.



Date limite d'inscription : **12 juillet 2025**

35^{ème} édition

- 4 continents
- 8 groupes

Excepté le spectacle panorama du mercredi après-midi, accès illimité à tous les spectacles :

- Cérémonie d'ouverture
- Soirées de gala (mercredi, jeudi et vendredi)
- Spectacle panorama du samedi
- Cérémonie de clôture

Plus :

- Accès ateliers danse, dessins
- Accès apéro concert, repas animés
- Repas dansant offert aux camping-caristes, le jeudi 7 août à 11 h 30



CONTRAT DE VENTE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE Du 4 au 10 août 2025

Sortie ouverte à tous les adhérents de la FFACCC



Nom : Prénom : N° d'Adhérent :
 Nom : Prénom : Club :
 Nombre de personnes : dont : adulte(s) et enfant(s) (moins de 12 ans)
 Adresse : Code Postal : Ville :
 Tél. fixe : Portable :

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription, veuillez nous indiquer **lisiblement** votre adresse E-mail :

E-mail :@..... OU joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.			
	Prix / pers.	Nbre	Montant
Tarif par adulte	75,00 €		
Tarif enfant de moins de 16 ans	35,00 €		
Option forfait branchement électrique	15,00 €		
Frais d'organisation par équipage	15,00 €	1	15,00 €
A libeller à l'ordre du CCC Est			
Emplacement en salle	Parterre	Gradin	
Spécifiez X dans la colonne souhaitée			

Bulletin à retourner
**IMPÉRATIVEMENT AVANT LE :
 12 JUILLET 2025**
 Accompagné du règlement ou confirmation
 de règlement à l'ordre de :
CCC EST
 Inscription et renseignements :
M. et Mme GRUNEWALD André
 11 A rue du canonier Corré
 67310 - WASELONNE
 Tél. portable.: 0033 6 30 99 18 51
 Email : ccest.andre@gmail.com

*Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.
 Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.*

Païement par Carte Bancaire :

Indisponible au moment de l'élaboration de ce document

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8075 0000 0214 7200 136

Domiciliation
 CCM VESOUL
 4 ET 6 RUE GEORGES GENOUX
 BP 129
 70003 VESOUL CEDEX
 03 84 76 91 37

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner)
 CAMPING CAR CLUB EST
 3 BOULEVARD LEFEBVRE DEVAUX
 89300 JOIGNY

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐

LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐

LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐

LESQUELLES :

A

Le
Signature du participant (uniquement si toutes les rubriques sont correctement remplies.)

Réservé au CCC Est

A

Le
Signature du Club



F.F.A.C.C.C.

Siège social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE

DE PORT SUR SAÔNE EN 2023



SPECTACLES DU MONDE - 35^e ÉDITION : PROGRAMME DU 5 AU 10 AOÛT 2025 À PORT-SUR-SAÔNE

MARDI 5 AOÛT	MERCREDI 6 AOÛT	JEUDI 7 AOÛT	VENDREDI 8 AOÛT	SAMEDI 9 AOÛT	DIMANCHE 10 AOÛT
CÉRÉMONIE PRÉ-OUVERTURE À FAVERNEY SAMEDI 2 AOÛT - 19H30	REPAS D'OUVERTURE Saônexpo SPECTACLE 11h30 35€ PANORAMA AVEC TOUS LES GROUPES 15h30 8€ SPECTACLE	15h Atelier percussion Bénin 16h Conférence Pérou 17h Atelier danse République Tchèque Gratuit Animation pendant le repas 18h Mexique 19h Taïwan 20h Batuc'Ados	15h Atelier danse Colombie 16h Conférence Taïwan 17h Atelier dessin Colombie Gratuit Animation pendant le repas 18h Sri Lanka 19h Pérou 20h Mariachis	16h Conférence Sri Lanka 17h Atelier dessin Taïwan Gratuit	8h - 18h VILLE EN FÊTE Ville-greniers le long du canal 10h30 Messe Universelle 12h Repas animé Place du gymnase 14h30 Grand défilé Parade Grande Rue 15h Défilé Nautique le long du canal 15h30 - 20h30 VILLE EN FÊTE
19h Grand défilé Parade Départ Gendarmerie 20h Place du Gymnase CÉRÉMONIE D'OUVERTURE Arrivée des drapeaux et présentation des groupes 23h Grand Feu d'Artifice NUIT en FÊTE 23h - 1h	Soirée de GALA Saônexpo 20h30 5€ Mexique République Tchèque Gratuit	Soirée de GALA Saônexpo 20h30 5€ Pérou Sri Lanka Gratuit	Soirée de GALA Saônexpo 20h30 5€ Colombie Taïwan Gratuit	Soirée de GALA Saônexpo 20h30 5€ Colombie Taïwan Gratuit	Final TOUR du Saônexpo 20h30 10€ à partir de 18h Place du Gymnase 2€ Batuc'Ados Colombie Mexique Pérou NUIT en FÊTE 23H30 - 1h



Tel : 03 84 78 10 66

Site : www.festivalportsaone.com

*Gratuit pour les moins de 12 ans - Programmation sous réserve de modifications

A noter : ce programme est susceptible de subir des modification.

ur le VILLAGE DU FESTIVAL, place du gymnase : STAND Info Jeunes, préventions, commerçants, artisans, boutique du festival, buvette et restauration

LES GRANDES MARÉES A PAIMPOL (22)



SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS DE LA FFACCC

Le Séjour se déroulera au Camping Municipal de Cruckin, rue du Cruckin—22500 PAIMPOL du 8 au 16 septembre 2025.

Coordonnées GPS : N 48° 46' 10.642" - W 003° 01' 21.54"

Organisateurs : Michel JANELLI

Inscription à adresser à : M. Michel JANELLI
2, rue Abbé Watrin
57200 BLIES GUERSVILLER
Tel : 06.41.75.68.16
Email : michel.janelli0557@orange.fr

Comme chaque année, nous vous proposons une sortie en Bretagne, à Paimpol. L'accueil des camping-cars se fera le 8 septembre à partir de 14h00.

Au programme :

- * Pêche à pied (huîtres, palourdes, coques...)
- * Balades le long de la mer
- * Marché à Paimpol
- * Possibilité de visiter l'Abbaye de Beauport, les lavoirs de Pontrieux et l'île de Bréhat.

Le forfait comprend :

- * 1 camping-car
- * 2 personnes
- * l'électricité
- * La taxe de séjour
- * L'aire de vidange et de remplissage

Soit 8 nuitées (départ le 16 septembre avant midi).

Seront à régler en sus, toute personne supplémentaire + taxe de séjour par jour + les animaux de compagnie.

Les tarifs du camping ainsi que la taxe de séjour ne sont pas encore connus à ce jour (seulement en avril). En attendant, une caution de 30€ est demandée à la pré-inscription et sera restituée à l'arrivée sur site.

CONTRAT de VENTE



GRANDES MAREES A PAIMPOL Sortie ouverte à tous les Adhérents FFACCC DU 8 au 16 septembre 2025



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |
Nom : Prénom : Club :
Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s) (-- de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Personne à prévenir en cas de nécessité : NOM :

Prénom :

Adresse et téléphone :

Arrivez les vides et les pleins faits.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais administratifs :	10 €	/	10 €
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme : 8 nuitées - 1 Camping-car + 2 personnes + électricité + taxe de séjour			
Option 1 : personne supplémentaire par jour + taxe de séjour par jour			
Option 1 : animaux de compagnie par jour			
Caution (nous ne connaissons pas encore Les prix établis par le camping)	30€		
TOTAL			

Bulletin à retourner IMPÉRATIVEMENT

Avant le : 31 Juillet 2025

Accompagné du règlement à l'ordre du Club ACCAP

Nb de CC mini : 15

Nb de CC maxi : 25

Inscription et renseignements :

Michel JANELLI

Adresse : 2, rue Abbé Watrin
27200 – BLIES GUERSVILLER

Portable : ...06.41.75.68.16
email : michel.janelli0557@orange.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.).

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, que vous trouverez sur le site de la fédération, la FFACCC ? dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplacement trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de TOULOUSE bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire
(Retourner un double au participant)



VOYAGE EN FRANCHE COMTE du 30/09/2025 au 09/10/2025

Arrivée à BESANCON

MARDI 30/09 pour 17h camping (installation pour 2 nuits)

MERCREDI 01/10 visite de la ville en petit train promenade
en bateau sur la DOUBS retour au camping



JEUDI 02/10 journée libre à BESANCON

JEUDI après-midi départ pour NANCRAI nuit sur place

VENDREDI 03/10 visite du musée des maisons comtoises

VENDREDI après-midi départ pour SOCHAUX nuit sur place



SAMEDI 04/10 visite de l'usine Peugeot
visite du musée de l'aven-
ture Peugeot

SAMEDI 04/10 départ pour GILEY visite du Tuyé de
papy Gaby nuit sur place



DIMANCHE 05/10 départ pour CLERON maison du fromage restau-
rant visite du hameau du fromage nuit sur place

LUNDI 06/10 départ pour ARC et SENANS visite des salines royales
nuit sur place

MARDI 07/10 départ pour METABIEF visite du château de JOUX
nuit sur place (camping-
car Park)



MERCREDI 08/10 départ pour MOUTHE visite à la source du DOUBS
nuit sur place (camping mu-
nicipal)

JEUDI 09/10 fin du séjour bonne route





CONTRAT de VENTE

BALLADE EN FRANCHE COMTE

DU 30 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE 2025

Sortie ouverte à tous les clubs de la ffaccc



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation par adulte et enfant de plus de 12 ans :	5€		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme.	285€		
TOTAL			

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT

Avant le :01 JUIN 2025.....

Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
ACCVENDEE.....

Nb de CC mini : ...10.....

Nb de CC maxi : ...15.....

Inscription et renseignement :
 M. ou Mme. Garnier j.robert
 Adresse : 1 lotissement les salines
 CP :85580 st denis du payré
 Tel. fixe :0251272594
 Portable : 0648415010
 e-mail :...jrlgarnier@yahoo.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou dans la revue de la ffaccc (vadrouille) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 25% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de la roche sur yon vendée
 Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff



FICHE DESCRIPTIVE

Séjour AGAY au ROYAL CAMPING

Durée de 1 à 3 semaines : du 25/10 au 12/11/2025



Séjour ouvert à tous les adhérents FFACCC

Adresse :

ROYAL CAMPING

Rue Marie-Louise ROBINSON
83530 AGAY

Coordonnées GPS : N 43° 25' 12" E 6° 51' 24"

Organisateurs : Françoise & Patrick LAMARCHE

Inscription à envoyer à :

M&Mme Patrick LAMARCHE

20 Quai Mavia
70100 GRAY

Accompagnée de deux chèques :

- **Chèque N°1** de 30€ (caution restituée à votre arrivée sur site) à l'ordre de CCC des Vadrouilleurs
- **Chèque N°2** de 12€ (participation d'une semaine - frais du club et pot d'accueil)
>> Semaine supplémentaire 12€

Pour information :

Le camping est ombragé ce qui ne facilite pas la réception par satellite selon les emplacements. Pour ceux qui souhaitent absolument capter les chaînes TV, vous avez toujours la possibilité via une Smart TV ou un Fire TV Stick de faire un partage de connexion avec votre téléphone et de vous connecter sur Molotov TV pour accéder à vos chaînes préférées. Cette solution vous permet également de regarder des programmes comme Netflix ou autres...

D'autre part, il n'est pas possible d'accéder avec une remorque attelée au camping-car ; il faudra déplacer la remorque séparément de l'entrée du camping à son emplacement prévu.



CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISME Camping-Car Club des Vadrouilleurs

20, Quai Mavia, 70 100 GRAY Tél. : +33 676 707 334

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

BULLETIN D'INSCRIPTION RASSEMBLEMENT



Nom du rassemblement:

AGAY AUTOMNE - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

Emis le : 31/01/2025

du 25 octobre 2025 au 12 Novembre 2025

Séjour ouvert à tous les adhérents FFACCC

Nb Camping-cars Mini - Maxi 20 par semaine

>>> Les camping-cars de plus de 8 mètres ne sont plus acceptés <<<

Organisateurs: Françoise & Patrick LAMARCHE

@ lamarchepatrick@orange.fr



06 76 70 73 34

20 Quai Mavia - 70100 GRAY

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT par courrier à l'organisateur accompagné du/des règlement(s) avant le :

30/09/2025

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nb de personnes dont adultes et enfants de moins de 12 ans

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél : E-mail :

N° d'adhérent : N° d'immatriculation CC : Longueur CC : Poids :

Je pense arriver le vers heures Remorque : Non ☐ Oui ☐ Longueur :

>>> POSSIBILITE DE FAIRE LES PLEINS ET DE VIDANGER SUR PLACE <<<

Le rassemblement est établi conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau Code du Tourisme			Prix/Nuitée	Nb	Montant TOTAL	Montants à régler directement à :
Emplacement camping-car 2 personnes avec électricité 6A			20.00 €			Royal Camping le lendemain du jour d'arrivée
Taxe de séjour par personne et par jour (montant restant à confirmer)			0.22 €			
Personne supplémentaire			3.00 €			
1 voiture ou 1 remorque			3.00 €			
Durée du séjour minimum 7 nuitées						
Période du 25/10/2025 au 31/10/2025 (6 nuitées)	OUI	NON				
Période du 31/10/2025 au 06/11/2025 (6 nuitées)	OUI	NON				
Période du 06/11/2025 au 12/11/2025 (6 nuitées)	OUI	NON				
Chèque n°1 : Caution qui sera restituée à votre arrivée sur site				1	30.00 €	CCC des Vadrouilleurs
Chèque n°2 : Participation aux frais du club et pot d'accueil (obligatoire) pour une semaine				1	12.00 €	CCC des Vadrouilleurs
Semaine supplémentaire 12,00€						CCC des Vadrouilleurs
TOTAL						

Ne sont pas inclus : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnées dans le programme, les assurances "annulation et rapatriement", etc...

Conditions particulières de règlement du Camping-Car Club des Vadrouilleurs

Je soussigné..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente indiquées dans la revue de la FFACCC « Vadrouille » dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le séjour sera maintenu quel que soit le nombre de participants.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ Lesquelles :

Madame : NON ☐ OUI ☐ Lesquelles :

Le

A

Signature de l'adhérent :

Double à retourner au participant

Le

A

Signature du club :

Nom et prénom du signataire

Sortie du 23 au 25 Août 2024

Le VENT de GRASLA - (LE HAUT BOCAGE VENDÉEN)



Ce vendredi nous avons été accueillis par les organisateurs Mireille et Michel pour la sortie «Le vent de GRASLA» avec un pot de bienvenu, suivi des informations pour le bon déroulement de celle-ci. Le soir nous partons pour une présentation du spectacle de nuit.

Voici un peu d'histoire de la Vendée. Notre rendez-vous dans cette partie de la Vendée est assez différent des autres. Il n'y a pas de littoral. On prend de la hauteur, on côtoie des petites villes et villages plein de charmes, on visite des sites patrimoniaux intéressants.

Nous Partons ! Sur les pas des Vendéens ayant trouvés refuge durant les guerres de Vendée.

Le Refuge de Grasla s'est donné pour mission, depuis plus de 30 ans, la reconstitution historique d'un village de loges de 1794 au cœur du massif forestier de Grasla. Cachés au fond de cette forêt protectrice, ces familles nous font découvrir la guerre dans sa réalité, le départ des hommes, l'attente des femmes et l'espoir du retour.



Le village reconstitué montre les conditions de vie de ces paysans qui, en 1794, refusèrent d'obéir aux nouvelles règles

imposées par la convention. Les familles se sont organisées dans la forêt en créant un camp de survie, pour échapper à l'ar-

mée républicaine qui poursuivait les insurgés.

Nous avons revécu cette histoire par la Troupe des comédiens bénévoles qui nous guide sur le chemin de notre mémoire portée par l'association du refuge de GRASLA qui témoigne d'une parcelle de la vie de nos Ancêtres, le Refuge de Grasla.

Le lendemain des danses Vendéenne et leurs Tenues d'antan, et bien sur la danse de la galette qui ravie le groupe qui se sont fait une joie de la déguster. Après se bon divertissement chacun retrouve sa maison mobile en fin de soirée.

Nous remercions Mireille FILASSIER et Michel FRANCHET qui nous ont permis de nous plonger dans l'histoire de la Vendée. C'est la fin de notre séjour en souhaitant nous retrouver pour d'autres aventures.



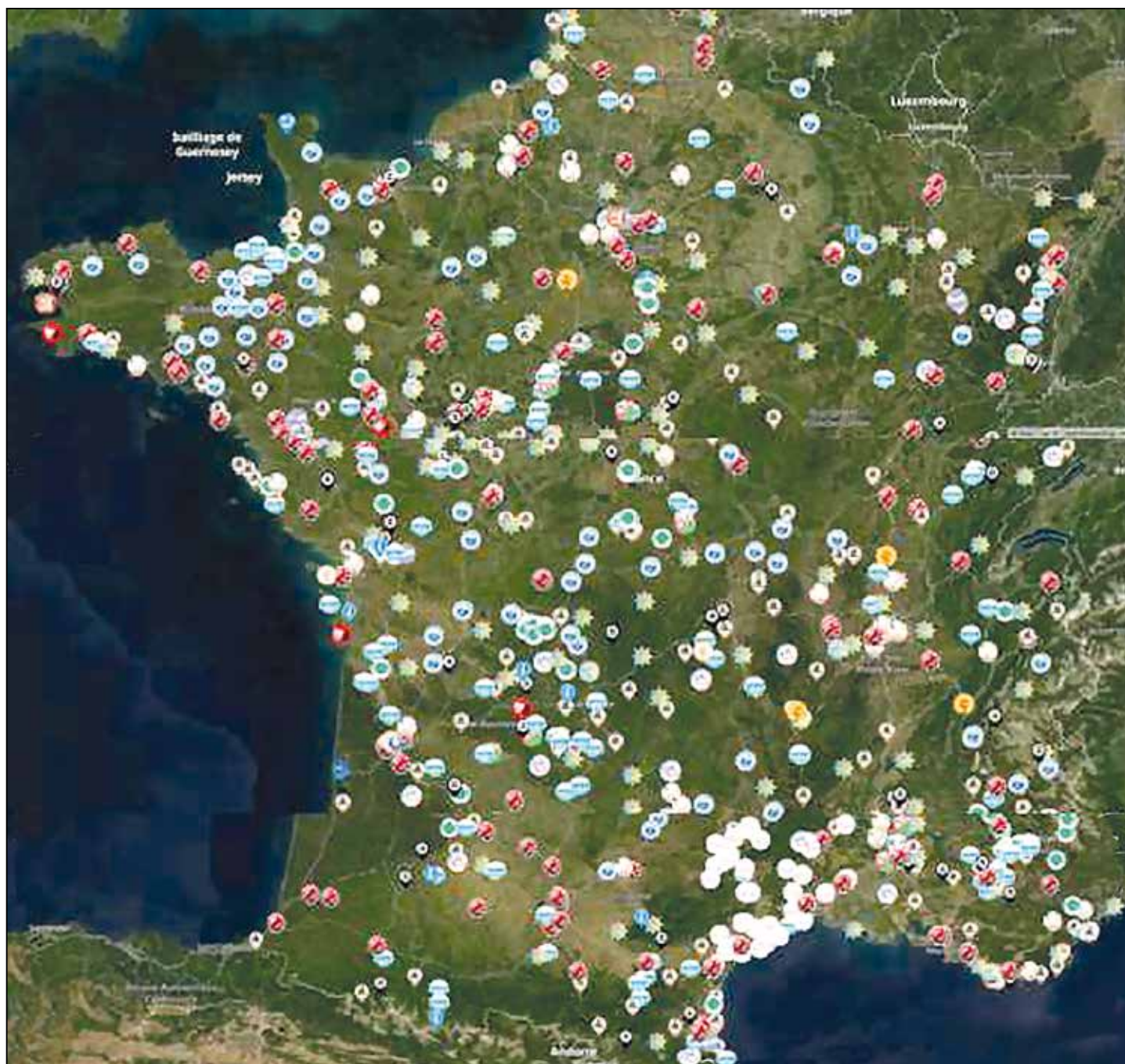


PARTENAIRES

**Prêt de 1000 partenaires
dont 86 étrangers, nombre qui ne cesse d'augmenter.**

*Ils sont tous géolocalisés,
pour installer l'application sur votre téléphone portable
un tuto est à votre disposition sur les pages suivantes
Autiliser sans modération.*

*Cette géolocalisation vous renseigne sur nos partenaires leurs coordonnées,
leurs avantages accordés et permet de vous rendre directement
chez l'un de ces partenaires avec la fonction GPS*



PARTENAIRES



Lors de vos balades partout en France bénéficiez des avantages que vous proposent nos partenaires

**De plus en plus facile grace a notre application
«Partenaires» à télécharger sur votre téléphone portable**

POUR I PHONE – I PAD

Ouvrir l'application Safari



Taper l'URL suivant : ffaccc.info/cartepartenaires



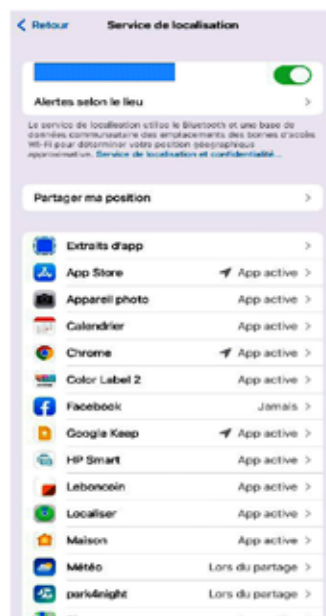
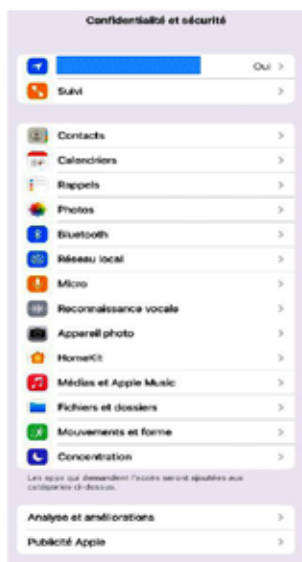
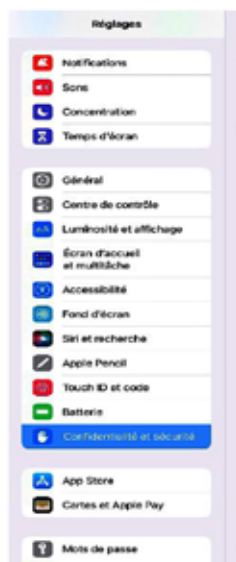
Lancer la recherche

Appuyez sur l'icône Partager



Sélectionner sur l'écran d'accueil pour ajouter le raccourci sur l'écran d'accueil de votre Iphone ou iPad

Puis aller aux réglages du téléphone



Dans réglages,
Aller dans confidentialité et sécurité
Puis service de localisation
Cliquer sur Activer
Descendre dans la liste
Aller sur Sites Safari
Cliquer sur « lorsque l'App est active »

C'est fini !! Sur votre écran apparaît l'icône FFACCC avec partenaires FFACCC

Pour ANDROID

OUVRIR Chrome



Taper l'URL suivant : ffacc.info/cartepartenaires

Lancer la recherche

Appuyer sur les paramètres du navigateur (paramètre)

Le message s'affiche pour autoriser la localisation.

« ACCEPTER »



Ajouter à l'écran d'accueil

Ajouter

Si vous n'avez pas le message de localisation, pas de panique vous appuyez sur le cadenas de votre navigateur, autorisation et activer la position.

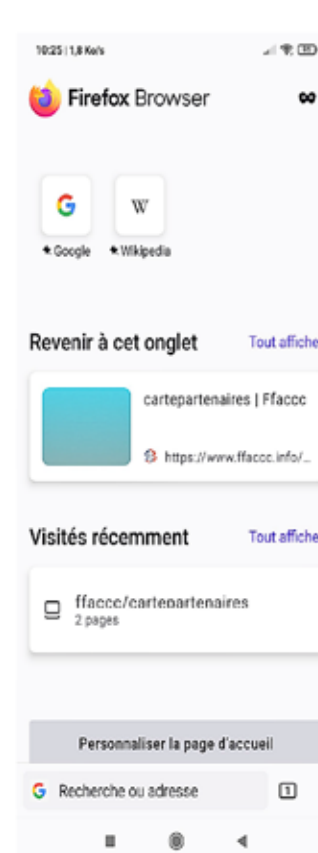
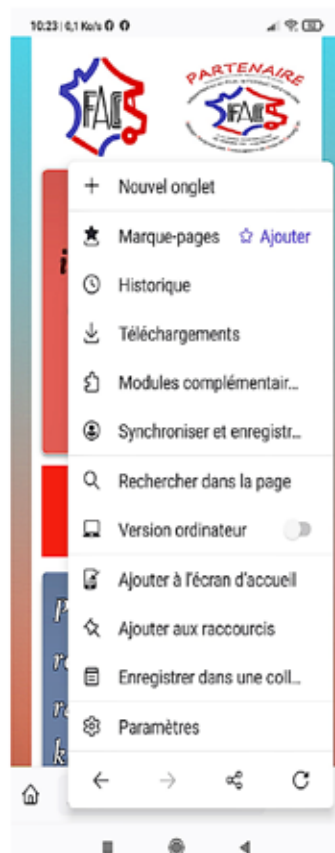
PARTENAIRES



Ouvrir **FIREFOX**



Taper l'URL suivant : ffacc.info/cartepartenaires
Lancer la recherche
Le message s'affiche pour autoriser la localisation.
« ACCEPTER »



Ajouter à l'écran d'accueil

AJOUTER

A la prochaine ouverture de FIREFOX vous retrouverez un Raccourci « CartePartenaires:FFACCC »



PARTENAIRES



Navigateur interne « Mi.Browser »
(Samsung,Xiaomi,
Huawei,Redmi,etc...)

Ouvrir Mi.Browser

Taper l'URL suivant : ffaccc.info/cartepartenaires
Lancer la recherche
Le message s'affiche pour autoriser la localisation.

« ACCEPTER »



Ajouter à l'écran d'accueil

AJOUTER

Dans Signets et Historique

Ajouter un Signet



A la prochaine ouverture de MI.BROWSER
vous retrouverez un Raccourci
« CartePartenaires:FFACCC »



PARTENAIRES



Nouveaux partenaires depuis la newsletter du 13 décembre 2024

Catégorie : Campings et Stationnements

PARKING CAMPING CAR BISCA Landes (40)

Parking camping-car Bis-carrosse vous accueille avec emplacement privilégié avec herbe synthétique sur chaque emplacement.

AGRICAMPER SRL (Italie)

Agricamper Italia met en relation les voyageurs en camping-cars et en caravanes avec plus de 450 fermes à travers l'Italie.

Catégorie : Entretien porteur et cellule

FB ATLANTIC Charente - Maritime (17)

Je réalise des tests d'humidité à domicile pour les clients dans les départements 17, 85 et 79.

COVER ECO RÉNOVATION Haute-Marne (52)

Un nouveau camping-car, envie de donner un nouveau souffle à vos véhicules sans vous ruiner. Nous changeons les revêtements de vos meubles.

Nous nous déplaçons dans toute la France

Catégorie : Spectacles et Manifestations

ZAGAL CABARET

Charente-Maritime (17)

La Nouvelle Aquitaine dispose d'un lieu de divertissement unique en son genre : LE ZAGAL CABARET. Pourvu accueillir toute l'année, jusqu'à 250 convives et 300 spectateurs, ce restaurant / spectacle associe l'Art équestre et la cuisine raffinée.

Catégorie : Prestations Diverses

AGRIVAP LES TRAINS DE LA DECOUVERTE Puy-de-Dôme (63)

Train touristique + vélorail
Circuits en autorails historiques sur le tronçon Ambert / La Chaise Dieu

Catégorie : Commerçants

BISCUITERIE DE SAINT PIERRE Lot (46)

Nous vous proposons de découvrir notre histoire et notre fabrication sur place dans notre boutique de produits régionaux située à Saint-Pierre-Lafeuille

Catégorie : Musées, Eco-musées, Scénovision et Grottes

CITE RETRO-MECANIQUE Indre et Loire (37)

Toute l'épopée de la mécanisation de nos campagnes et l'industrialisation de notre pays au travers d'un parcours ludique et plein de surprises

Catégorie : Accessoires / Véhicules

RG LOISIRS Nord (59)

Nous sommes spécialisés dans la vente et pose d'accessoires ainsi que l'entretien et le dépannage. Intervention directement sur le lieu de stationnement du véhicule (domicile, aire de service, lieu d'hivernage...) dans les Hauts de France

SOLIDARITÉ



*Bonjour. à toutes et tous
Suite à l'incendie de notre maison
et à la perte de nos trois chiens survenu le 16 janvier 2024,
nous tenons à remercier la FFACCC
ainsi que tous les clubs pour leurs nombreux témoignages et soutiens.*

*Depuis début novembre, nous avons pu revenir dans notre maison
suite à de nombreuses rénovations.*

Votre soutien nous a été bénéfique durant ces neuf mois.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025.

Cordialement,

Laurence et Xavier



BON A SAVOIR

La FFACCC et la grande famille des camping-cars

A l'origine étaient les pionniers... dès 1903 un industriel bordelais crée « la Bourlinguette » 7mètres de long, roues ferrées ! une chambre de bonne y est intégrée !

En 1908, la roulotte automobile d'un baron intègre piano et téléphone que le personnel branche à l'étape !!!

1913 : le Loiret, 2,7 tonnes. Renault 4 cylindres de 3,6 litres (vitesse 30 km/h). Une pièce de collection restaurée.

Tous ces véhicules, et ceux qui ont suivis jusque dans les années 50-60, construits plus ou moins artisanalement étaient-ils des camping cars ?

Depuis ces dernières années les reportages TV, ainsi que les publicités des constructeurs et bien sûr les réseaux sociaux laissent à penser, (à croire ?) qu'il existerait des catégories distinctes de véhicules de loisirs ayant des droits différents. Qu'en est-il exactement ?

Le terme de « camping-car » est un mot d'usage courant, reconnu dans les dictionnaires depuis 1952, pour désigner un véhicule habitable !

Juridiquement, il n'y a pas de différence entre van, fourgon aménagé et camping-car homologués.

Ils appartiennent à la catégorie M1 comme les voitures : « Véhicules affectés au transport de personnes comportant, outre le siège du conducteur, huit places assises au maximum. » (Champ J sur la carte grise)

Ils ont la mention VASP « Véhicule automoteur spécialisé ». La catégorie VASP regroupe

entre autres les ambulances, les camping-cars, les dépanneuses, les food truck, les tracteurs et autre remorques agricoles etc ! (Champ J1 sur la carte grise)

L'homologation VASP n'a pas d'impact sur leur droit à circuler et stationner.

Donc camping-cars, fourgons et vans sont soumis aux mêmes limitations de vitesse que les voitures. Ils ont aussi le même

est en circulation sans déplacement, soit arrêté, soit en stationnement.

Donc tant le déploiement des toits de certains vans que pour la plupart des camping-cars, les stores, tables et chaises, les paraboles ou l'ouverture de lanterneau, de marchepied, ressortent de la notion de camping puisqu'on ne peut rouler lorsque c'est ouvert.

interprétation" des règles, ou bien encore (quant à leur zèle) les instructions qui leur sont données pour verbaliser, selon que la municipalité est plus ou moins anti-camping-cars.

Et la FFACCC dans tout ça ?

Que l'on conduise un pick-up, un van, un fourgon aménagé, une capucine, un profilé, un



droit à stationner sur n'importe quel emplacement autorisé. Peu importe que l'on dorme, ou pas, dans le véhicule.

Stationner n'est pas camper ! Que dit le code de la route ?

Le stationnement est une des composantes de la "circulation" dans le cadre du code de la route.

En conséquence, tout ce qui ne peut se faire dans le cadre de la circulation lorsque le véhicule roule ne peut se faire non plus lorsque le véhicule

MAIS

On peut stationner comme n'importe quel autre véhicule de type M1 en respectant ce qui est ci-dessus, sans rejet de liquides, dans la limite de 7 jours (cas général) selon le code de la route.

Si une de ces conditions n'est pas remplie, il s'agit d'acte de camping qui peut être verbalisé (amendes de 1ère à 5ème classe selon les cas).

Tout dépendra alors de l'état d'esprit des forces de l'ordre plus ou moins pointues dans leurs connaissances du "droit" ou bien tout simplement "l'in-

intégral, un liner, nous avons les mêmes droits et les mêmes devoirs !

Nous sommes tous concernés par les restrictions de stationnement : arrêtés souvent illégaux, panneaux illégaux, barres de hauteur, développement d'aires privatisées, etc

La FFACCC est la seule fédération ne regroupant que des utilisateurs de véhicules de loisirs. La seule ne défendant que le point de vue des camping caristes. Rejoignez -la ! Plus nous serons nombreux et unis, plus nous aurons de force !

Jean-Pierre RUELLÉ



TRIBUNE LIBRE

*Ces pages vous appartiennent,
vous pouvez nous faire profiter de vos expériences,
mettre en lumière un site remarquable, une manifestation,
une aire de stationnement etc.
ou tout simplement donner votre avis
dans le respect d'autrui*



**Une tribune libre est un genre d'expression libre
et publique d'idées, d'avis, de critiques
laissés à la responsabilité de leurs auteurs.**

**Par extension, la tribune libre désigne aussi
la rubrique ouverte au public.**

**Ce mode de publication permet à une personne
ou à un groupement
qui n'appartient pas à l'équipe de rédaction
d'exprimer publiquement ses idées.**

NOUVEAU

Itineo Cozi PM740



**Vos aventures
commencent ici,
avec le PM740.**



- 7,40 m de longueur
- Nouvelle ambiance et nouvelle carrosserie extérieure
- Grand salon avant
- Jusqu'à 4 places carte grise et 4 places couchages :
 - Lit central arrière
 - Lit pavillon électrique intégré 2 places

GRUPE
RAPIDO

360°
Découvrez toutes nos nouveautés sur itineo.com

 **ITINEO**
COLLECTION 2025

ENCORE PLUS INDIVIDUEL

REGENT EB



L'implantation **LA STRADA** la plus populaire avec lits jumeaux est désormais disponible dans la gamme des Regent : le **REGENT EB**. Un véhicule compact et aisément maniable, malgré ses lits généreux de 2,05m et 1,85m de long et de nombreux rangements intelligents. A côté des points forts bien connus de **LA STRADA**, le nouveau concept de la salle d'eau est un nouvel atout. Perfection et confort au plus haut niveau – tout simplement un **REGENT** !

WWW.LASTRADA-MOBILE.FR